

RÉVISION DE LA CONSTITUTION, APPLICATION DES RÉFORMES ET

2012, UNE ANNÉE POLITIQUE CRUCIALE

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

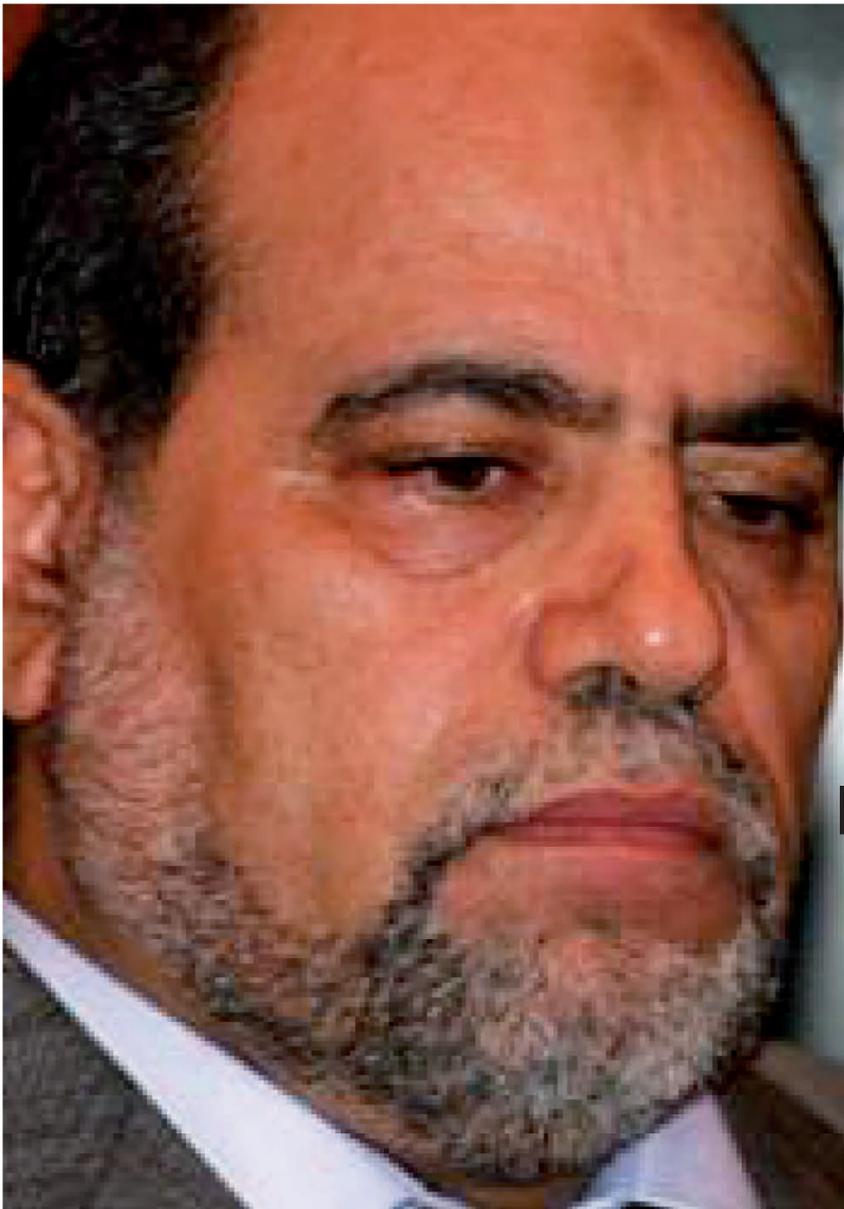
N° 1459 Lundi 2 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'ALGÉRIE



Encore des surprises

page 16



ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE :

LE MSP SE

RETIRE

■ RND : «Une décision souveraine»

■ FLN : «Un non événement»

Lire en page 3

ELECTIONS, CORRUPTION, MODERNISATION DES COLLECTIVITÉ LOCALES ET STATUT DES FONCTIONNAIRES



Les instructions de

■ Elections : neutralité absolue de l'administration

■ Premier passeport biométrique : ce sera le 4 janvier 2012

Lire en page 4

ABDOU B N'EST PLUS



Le dernier adieu

Lire en page 24



2.500

projets proposés par des jeunes de la wilaya de Relizane ont été financés par l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) au cours de l'année 2011, a-t-on appris auprès de son directeur régional.

3.350

postes de travail ont été créés en 2011 par l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) dans la wilaya de Guelma.

90%

des effectifs encadrant et apprenants dans les classes d'alphabétisation de la wilaya de Souk Ahras sont des femmes, a indiqué jeudi le directeur de l'annexe locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

La promesse de Benaïssa



La quasi totalité des dossiers de concessions agricoles déposés sont en phase d'études par les services compétents et devraient être bientôt régularisés, a assuré le ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Rachid Benaïssa. «Actuellement, 82% des dossiers (de concessions agricoles) déposés sont en phase d'étude», a affirmé M. Benaïssa à des journalistes en marge des Assises nationales sur le développement local. Dans le même cadre, plus de 360.000 hectares de terrains agricoles ont été identifiés pour leur prochaine mise en valeur, précise le ministre. Il a ajouté que l'opération

sera bouclée dans les délais prévus, alors que les commissions installées au niveau des wilayas sont en train de travailler pour trouver des solutions aux contraintes. Par ailleurs, M. Benaïssa a affirmé que la campagne céréalière 2011-2012 qui vient d'être entamée se déroule dans de bonnes conditions. «Il y a une vente exceptionnelle de semences au niveau des antennes régionales de l'OAIC (Office algérien interprofessionnel des céréales) et des quantités beaucoup plus importantes d'engrais acquises par rapport à la campagne précédente. J'espère donc que la campagne sera bonne», a-t-il dit.

Un conseil national de la fiscalité ?



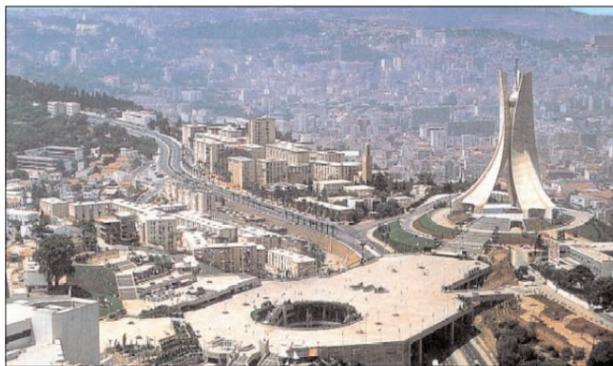
La Direction générale des impôts (DGI) et le patronat étudient actuellement la création d'un conseil national de la fiscalité, que les deux parties veulent lancer comme un espace de consultations sur les questions fiscales, a indiqué jeudi à Alger, Habib Yousfi, président de la

Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA). « Un avant projet est en cours d'étude entre le patronat et la DGI pour créer un Conseil national de fiscalité qui sera un organisme de consultations en mesure d'émouvoir des avis sur le système fiscal » actuel, a déclaré M. Yousfi en marge des Assises nationales sur le développement local. Selon le président de la CGEA, ce conseil va pouvoir proposer, après l'analyse de la situation économique des entreprises, la baisse ou la suppression de certaines impôts. Le conseil va en effet prospecter certaines « niches fiscales afin de lever (temporairement) ou supprimer (carrément) certains impôts », suivant les besoins de développement de chaque secteur économique, a-t-il précisé. M. Yousfi a fait savoir, à ce propos, que plusieurs entreprises ont commencé à bénéficier du rééchelonnement de la dette fiscale, décidé lors de la tripartite économique de mai dernier.

Le wali d'Alger se projette dans un avenir «radieux»

Le wali d'Alger, Mohamed Kebir Addou, a affirmé vendredi que les Algérois seront fiers de leur capitale dans les prochaines années, après la finalisation du plan stratégique de réaménagement de la ville d'Alger et sa périphérie. Dans une déclaration à l'APS en marge des Assises nationales sur le développement local, M. Addou a indiqué que «dans deux ou trois années, au plus tard, les Algérois seront fiers de leur capitale», qui, a-t-il dit, avant l'établissement du plan de réaménagement «n'avait pas de perspectives de développement». Il a rappelé que

depuis près de 5 ans, deux grandes études ont été entamées, celle de la Baie d'Alger et celle relative au plan d'urbanisme directeur, relevant que ces études ont permis d'avoir une vision sur le développement de la capitale. Il a rappelé aussi que cette vision a été examinée en Conseil interministériel, approuvé par le chef de l'Etat qui a alloué à la fin de l'exercice 2011, la somme de 200 milliards DA pour le nouveau plan stratégique de développement de la capitale. Cette enveloppe financière sera consacrée à la réalisation des projets prioritaires d'amé-



nagement urbain, c'est-à-dire l'élargissement des routes, la création de nouvelles routes, l'ouverture de nouvelles bretelles afin de fluidifier la circulation, le pro-

gramme d'embellissement des autoroutes et le programme d'aménagement de la plage Les Sablettes, «pour la rendre aux citoyens».

La Caci vise le Tchad

Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Tahar Kellil, a évoqué, au cours de la semaine écoulée, avec l'ambassadeur tchadien à Alger, Ousmane Matar Breme, la possibilité d'organiser des foires et salons au Tchad pour promouvoir le produit algérien. Les discussions des deux parties ont porté sur la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et le Tchad et les mécanismes à mettre en place afin de renforcer cette coopération, indique la Caci dans un communiqué. Le président de la Caci a proposé



ainsi d'organiser des foires et salons au Tchad pour faire connaître les produits algériens et rapprocher les communautés d'affaires des deux pays.

M. Kellil a fait part de la disponibilité de la Caci à contribuer avec la partie tchadienne à donner une nouvelle dynamique aux échanges commerciaux entre l'Algérie et le Tchad. Le diplomate tchadien a exprimé la volonté de son pays à dynamiser les relations économiques algéro-tchadiennes et à explorer les opportunités d'affaires existantes dans les deux pays.

Ils accueillent leur 100e petit-enfant



A côté d'eux, la famille de la série 7 à la maison paraît ridicule sur le plan quantitatif. Viktor et Aneta Urlich ont eu ensemble neuf enfants qui ont tous ensuite perpétué cette tradition nataliste en ayant eu chacun près d'une dizaine de bébés. Si bien qu'en décembre, leur 100e petit-enfant est né! Un nombre impression-

nant qui a pour conséquence certaines complications dans la vie quotidienne. « Une partie de mes descendants ont des noms ou prénoms russes tandis que d'autre ont des patronymes canadiens », déclare le grand-père dans The Daily Herald Tribune. Mais le plus dur c'est de réunir la famille au complet pour des événements. La famille Urlich essaye toutefois de le faire deux fois par an, notamment pour l'anniversaire du patriarche Viktor. Ce dernier reconnaît également que cela a été dur de subvenir aux besoins de cette famille au début. « Mais quand les enfants grandissent et sont en âge de travailler » tout rentre dans l'ordre précise Viktor. L'itinéraire de ce prolifique grand-père mérite d'ailleurs le détour. Il a rencontré son épouse Aneta au Canada dans les années 60. Viktor, qui est d'origine russe, avait fui le régime soviétique avec ses parents en raison de leurs croyances chrétiennes. Il est d'abord passé par l'Allemagne puis a ensuite atterri au Canada pour fonder une famille incroyable.

Boubekour Benbouzid



« Tous les syndicats de l'Éducation, sans exception, participeront à la révision du statut particulier des fonctionnaires de l'éducation nationale. Ce document, encore à l'état d'ébauche, sera soumis au gouvernement une fois que toutes les catégories de la famille de l'Éducation, inspecteurs et enseignants compris, auront été entendues sur les différents aspects concernés par la révision. La révision de ce statut, élaboré il y a deux ans, visait à corriger certaines lacunes enregistrées.»

ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

Le MSP se retire

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a décidé de se retirer de l'Alliance présidentielle. L'annonce a été faite hier à l'issue de la réunion de son Conseil consultatif (CC) par le président du parti, Bouguerra Soltani.

PAR LARBI GRAÏNE

Avant déjà préparé l'opinion publique à cette éventualité en déclarant vendredi à l'ouverture du CC que l'année 2012 sera « l'année de la compétition et non celle de l'Alliance », Bouguerra Soltani passe désormais à l'acte. Après donc un CC qui aura duré plus longtemps que prévu, le chef islamiste a prononcé le divorce avec les hautes autorités du pays, un divorce en apparence seulement. « Continuer à composer avec l'Alliance à l'horizontale signifie pour nous la persistance dans la médiocrité

politique » a-t-il déclaré. Ne cachant pas ses ambitions et son appétit vorace, Bouguerra Soltani avoue que son parti « veut se jeter dans la compétition en vue d'arracher les hauts postes ». Et d'expliquer « pour ce faire il nous faut se libérer du double langage ». Comprenez que Soltani le pratiquait depuis 2004, date de la mise en place de cette Alliance. Toujours est-il que le MSP pense désormais « vertical », il a les yeux rivés sur le poste de président de la République. En prévision des législatives prévues au printemps 2012, le MSP se soucie de redorer son blason auprès de sa base, ce qui explique pourquoi il prend ses distances avec le gou-



Bouguerra Soltani.

REACTIONS

RND : «Une décision souveraine»

Le Rassemblement national démocratique (RND) a estimé hier que la décision du Mouvement de la société pour la paix (MSP) de se retirer de l'Alliance présidentielle était souveraine. Le porte-parole du RND, Miloud Chorfi, a indiqué à l'APS que le parti « regrette profondément le retrait de l'un des partis de l'Alliance présidentielle », cependant, a-t-il ajouté, la décision du MSP « est souveraine et nous la respectons ». M. Chorfi a indiqué que l'Alliance entre le RND, le MSP et le FLN, « est une alliance autour du programme du président de la République en vue de sa concrétisation et non une fusion de partis ». Il a en outre affirmé que le RND « reste fidèle aux principes de création de ce pôle et réitère son engagement à continuer d'œuvrer à la concrétisation du programme présidentiel » ajoutant que sa formation politique était profondément convaincue que le premier magistrat du

pays a donné dans son allocution d'ouverture de l'année judiciaire (21 décembre dernier) toutes les garanties pour que les prochaines échéances soient crédibles et transparentes. M. Chorfi a souhaité que les prochaines échéances « soient une opportunité pour une compétition loyale » ajoutant que la décision de retrait du MSP de l'Alliance ne détériore en rien les liens d'amitié.

FLN : «Un non événement»

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a estimé que la décision du Mouvement de la société pour la paix (MSP) de se retirer de l'Alliance présidentielle était un non événement.

La décision de retrait du Mouvement de l'Alliance présidentielle était attendue et ne mérite pas de commentaire, a précisé à l'APS le chargé de l'information du parti du FLN, Kaci Aissa.

vernement dans lequel siègent quatre de ses ministres. N'empêche le parti islamiste ne paraît pas avoir opté pour un divorce tranché puisque le retrait du parti de la coalition présidentielle ne s'accompagne pas du retrait de ses ministres du cabinet Ouyahia. Sur ce point, le MSP se justifie en déclarant avoir le souci de ne pas indisposer le gouvernement ainsi que de manquer d'honorer ses engagements vis-à-vis du programme du président de la République. D'aucuns se demandent si le parti islamiste a coupé la poire en deux ? En effet, tout en prenant soin de plaire à sa base, il se garde également de rompre définitivement les amarres avec l'Exécutif pensant que cela pourrait attirer sur lui les foudres du pouvoir. Peut-être, que le MSP veut faire l'économie d'une démission de ses ministres des instances du parti ? Ces derniers se seraient montrés hostiles au retrait. Le bruit court que le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a boudé l'ouverture du Conseil consultatif. Quoi qu'il en soit, Soltani a évoqué des divergences au sujet des réformes politiques estimant que ses partenaires de la coalition, à savoir le FLN et le RND, ont dévié le cours de celles-ci. Selon le président du MSP « le Mouvement milite aujourd'hui

pour remettre les réformes sur leur trajectoire populaire » et d'ajouter « les réformes sont toujours régies par la hantise de la tragédie nationale et la logique de l'état d'urgence ». A ses yeux les nouvelles lois issues des réformes « ont été vidées de leur substance, à savoir les libertés, la transparence, la volonté politique et l'ouverture politique et médiatique ». Revenant sur la contribution de son parti à l'Alliance, Soltani soutient qu'elle était dictée par le « devoir national » qui s'appuyait sur des efforts politiques en vue d'arriver en priorité à une réconciliation nationale ». Et de préciser « aujourd'hui, le devoir national en appelle à faire des réformes politiques la première priorité pour consacrer l'Etat de droit ». Tout porte à croire que le MSP maintient sa politique de l'entrisme, il innove en masquant le tout par le « sortisme ». Le parti islamiste veut plus. Les révolutions arabes obligent, il espère se tailler des territoires de commandement conformes à l'aura dont sont crédités aujourd'hui les islamistes de par le monde. Notons que le MSP détient actuellement au sein du gouvernement les portefeuilles du Commerce, du Tourisme, des Travaux public et de la Pêche.

L. G.

SOUS LA PLUME

Alliance ou désalliance

PAR SORAYA HAKIM

L'idée avait germé depuis quelque temps dans la tête du saint patron du MSP, Bouguerra Soltani, qui cherchait depuis quelque temps des poux sur la tête de l'Alliance présidentielle. Une alliance qu'il dit avoir assumé pour des choix conjoncturels comme par exemple soutenir l'ouverture des mandats pour barrer la route aux éradicateurs (sic !). Des choix qui lui ont permis d'obtenir des portefeuilles, h i e r inespérés s'il s'était contenté d'être un parti « naturel ». Ce qui était dans l'air hier est aujourd'hui confirmé, le



De l'islamisme modéré il se redécouvre un islamiste pur et dur. L'Egypte, la Tunisie et le Maroc ont subi un tsunami islamiste lors des législatives. C'est dans cette logique-là que se confine notre compère.



MSP quitte la coalition gouvernementale pour des prétextes fallacieux. Le monsieur en question ne veut plus de ces mentalités encore en vigueur depuis la guerre froide. C'est que le monsieur s'offusque sans vergogne d'un procédé du vote au Parlement, que sa formation a si souvent pratiqué, et où « les procurations » dépassent le nombre de présents. Mais la vraie raison que cache cette « hypocrisie » c'est qu'en restant

dans l'Alliance, il ne pourra pas se permettre de faire le « beau » avec l'électorat islamiste. De l'islamisme modéré il se redécouvre un islamiste pur et dur. L'Egypte, la Tunisie et le Maroc ont subi un tsunami islamiste lors des législatives. C'est dans cette logique-là que se confine notre compère. Les

des ailes. Reste tout de même que l'équation ministres M S P - g o u v e r n e m e n t est à résoudre car c o m m e n t peut-on rester au gouvernement avec quatre ministres avec en prime la sainte bénédiction du

madjlliss echoura quand on clame ouvertement que l'on ne se reconnaît plus dans la politique et que l'on se met en porte-à-faux avec les réformes du président de la République. Le MSP ne veut sans doute pas tout perdre, il joue au billard d'un côté et compte les points de l'autre. Ceci dit, Les ministres de ce parti, en restant dans le gouvernement, font encore partie de la coalition, bon an mal an.

S. H.

RENCONTRE DE REDRESSEURS À BOUMERDÈS

Les graves accusation de Abada



PAR TAHAR OUNAS

Lors d'une rencontre, tenue avant-hier à Boumerdès, Abdelkrim Abada, membre du mouvement des redresseurs du FLN a déclaré que son mouvement est bel et bien lancé dans la préparation des joutes électorales qui devront se tenir en printemps prochain. En effet, a-t-il ajouté « sept wilayas sont déjà pour les prochaines élections et se préparent à concocter les listes des candidatures ». Pour l'occasion, l'orateur en a profité pour tirer à boulets rouges sur l'actuel chef du FLN qui, selon lui, continue de faire la sourde oreille à leur proposition de revoir la composante de l'actuel comité central de l'ex-parti unique et la mise en place d'une commission nationale pour

l'évaluation de la situation au sein de parti. A l'issue de la rencontre, les présents ont approuvé à l'unanimité les membres de la commission de la wilaya chargée de dresser la liste des candidats redresseurs pour les prochaines élections. Abdelkrim Abada a déclaré également que leur mouvement se prépare à constituer, lors des élections prévues, un groupe parlementaire.

Par ailleurs, l'orateur a précisé que l'actuel SG du FLN tente de « s'emparer de la présidence de pays en 2014 avec l'aide des islamistes et ce avec l'appui de certains pays du Golfe ». « Belkhadem s'est rallié récemment avec les islamistes pour s'emparer tout d'abords des prochaines élections et ce dans l'optique de préparer à bien les présidentielles de 2014 », a-t-il déclaré. Preuve à l'appui, l'orateur a dit qu'il a préparé un congrès et un comité central sur mesures acquies totalement à sa vision et à sa cause, et ce, en évinçant toute voix discordante au sein du parti. Et d'ajouter « comment un responsable d'un parti politique comme le FLN, parle, décide à l'avance des résultats et des sièges à arracher dans des élections qui ne sont toujours pas tenues », a-t-il encore dit en faisant allusion aux affirmations de Belkhadem quant aux résultats des 144 sièges que son parti aura dans les joutes électorales prochaines. Outre cela, l'orateur se dit étonné du fonctionnement de l'actuel FLN qui n'a toujours pas de mouhafedhs dans plusieurs wilayas. Il cite Tizi-Ouzou, Kenchela, Batna, Oran, Blida, Saïda, Msila, Skikda, Béjaïa et Tlemcen. Il accuse par ailleurs le FLN d'être aux côtés de milieux affairistes et des gens de pouvoir avides d'argent tout en s'éloignant des couches les plus défavorisées du pays.

T. O.

ELECTIONS, CORRUPTION, MODERNISATION DES COLLECTIVITÉ LOCALES ET STATUT DES FONCTIONNAIRES

Les instructions de Ould Kablia

Neutralité absolue de l'administration et lutte contre la corruption. Le nombre de sièges à l'APN devra augmenter dans une proportion entre 50 et 60 sièges, suivant le paramètre d'un siège pour 80.000 habitants. Le premier passeport biométrique, mercredi 4 janvier, Daho Ould Kablia y tient absolument.

SÉCURISATION DE LA CAPITALE

Dispositif spécial pour le Nouvel An

Ils étaient quelque 3.000 gendarmes dont la mission était la sécurité des citoyens pour les fêtes de fin d'année. Ce renfort a été déployé à travers la capitale pour tranquilliser le citoyen et sécuriser sa circulation. Sa mise en place est également dissuasive, explique le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud, chef de la cellule de communication de la gendarmerie nationale. « On a mis le paquet pour cette opération », indique, le lieutenant-colonel Salhi, chef de la salle d'opération de la wilaya d'Alger. Pour preuve, 23.015 personnes ont été soumises à l'identification, 25 individus ont été arrêtés pour différents chefs d'inculpation. Par ailleurs, 132 affaires, dont 2 crimes, ont été élucidées par les éléments de la Gendarmerie nationale de la capitale au cours de cette opération. Le traitement de ces délits et infractions a permis l'arrestation de 51 personnes, 27 mis en cause ont été écroués. Notons que ces affaires sont relatives aux vols de véhicules et cambriolages de domiciles, détention et consommation de drogue, atteinte à la pudeur et aux bonnes mœurs, création de lieu de débauche et de prostitution. A Khraissia, un jeune a été arrêté pour détournement de mineure et chantage. Au lotissement Bouchaoui 2, un réseau de création d'un lieu de débauche et de prostitution a été démantelé. Un gang d'agresseurs, qui sévissaient à Staoueli a été mis hors d'état de nuire. Des établissements ont été fermés à Zéralda pour troubles à l'ordre et à la tranquillité publics. « Les enquêtes ont relevé que ces lieux représentent les principaux refuges des criminels », souligne le commandant Meamria, commandant de la compagnie de Zéralda. Rappelons qu'en date du 20 novembre dernier, un jeune, âgé de 30 ans, a été sauvagement assassiné à coups de sabre à l'intérieur du parking dudit complexe touristique. Pourtant, ledit complexe emploie plusieurs agents de sécurité, a fait remarquer M. Kerroud.

Ahmed Bouaraba

PAR SADEK BELHOCINE

Statut des fonctionnaires de l'administration des collectivités territoriales et régime indemnitaire, le ministre instruit pour une application rapide du nouveau statut. C'est sur ces volets que le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Daho Ould Kablia, a insisté, lors de la réunion qui s'est tenue vendredi à Alger avec les walis pour évaluer les actions du secteur.

Elections : neutralité absolue de l'administration

Dans son allocution d'ouverture, le ministre après avoir relevé que cette réunion intervient dans un contexte historique, politique et socio-économique « particulier », marqué essentiellement par le processus de réformes politiques décidé par le président de la République, et la redynamisation des programmes de développement et de l'investissement économique, a insisté sur la nécessité d'observer une « neutralité absolue » dans la préparation des prochaines consultations électorales. Il a indiqué, dans ce sens, qu'à l'approche des échéances électorales, notamment les élections législatives, des directives et orientations seront données à l'autorité locale à l'effet d'« observer une neutralité absolue dans ses démarches et ses relations avec les candidats aux élections et leurs formations politiques, et ce, dans le respect strict de la législation en vigueur ». Il s'agit également, explique Daho Ould Kablia d'« assurer une bonne préparation logistique, organisationnelle et humaine afin de faciliter au citoyen d'accomplir son droit électoral ». Le ministre de l'Intérieur qui a mis, l'accent sur la nécessité d'appliquer strictement les directives du président de la République concernant la préparation des élections, insiste et insistera jusqu'au scrutin, c'est la neutralité de l'administration et la lutte contre toute tentative de fraude, mettant en exergue le travail que doit accomplir l'administration pour un scrutin « honnête ». Il assure que toutes les dispositions sont prises à cet effet et révèle que le nombre de nouveaux électeurs en Algérie est de près de quatre millions, notant que le nombre de sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN) actuellement de 389, doit augmenter pour être en adéquation avec le nombre d'électeurs. Il précise que dans ce sillage que le nombre de sièges à l'APN devra augmenter dans une proportion entre 50 et 60 sièges, suivant le paramètre d'un siège pour 80.000 habitants. Toujours dans le cadre des préparatifs des élections, Daho Ould Kablia avance que trente mille (30.000) urnes transparentes ont été confectionnées en vue des prochaines élections législatives, précisant que ces urnes seront « personnalisées » et ce, pour réunir toutes les conditions d'un scrutin honnête et transparent. Pour l'opération de recensement des électeurs, il a fait savoir que des enquêtes seront menées afin d'éviter, notamment, les doubles inscriptions, citant à titre d'exemple les person-



Daho Ould Kablia.

nes relogées, qui doivent, a-t-il dit, choisir le lieu de vote, relevant également que la facilitation du mode de vote pour ceux qui ne disposent pas de carte d'électeur et qui pourront voter avec la carte nationale, aucune loi ne l'interdisant. Le ministre a instruit aussi les walis à « vulgariser et sensibiliser » les citoyens électeurs pour une forte participation, « en adéquation avec les réformes politiques engagées et l'ouverture démocratique renforcée ».

Lutte contre la corruption

Le ministre n'a pas manqué d'aborder aussi l'épineuse question qui cause d'énormes soucis aux collectivités locales. Sur cette question, le ministre a instruit également l'autorité locale à lutter avec « détermination et rigueur » contre les phénomènes de corruption, de népotisme et de favoritisme qui portent d'« énormes préjudices » à l'administration et au citoyen, mettant l'accent sur les répercussions néfastes de ces phénomènes sur la qualité des prestations de service publics et la relation entre l'administration et l'usager. Dans ce cadre le représentant du gouvernement annonce que de nouveaux dispositifs, en cours d'élaboration, seront discutés pour l'allègement et l'harmonisation des procédures administratives, l'accueil du citoyen et la prise en charge de ses doléances. Ils (les nouveaux dispositifs) concernent aussi, assure Ould Kablia, la gestion des contentieux, la réorganisation des dispositifs d'évaluation et de contrôle pour confie-t-il une « plus grande efficacité ». Ces nouveaux dispositifs n'auront pas d'« efficacité » si l'autorité locale ne renforce pas davantage, rappelle le ministre, « le travail de proximité envers le citoyen et la promotion de l'écoute à tous les échelons de l'administration locale ».

Premier passeport biométrique : ce sera le 4 janvier 2012

Il semble que cette fois-ci, le passeport biométrique électronique sera délivré à partir des premiers jours de la nouvelle année. Daho Ould Kabli a donné même

une date précise. Ce sera le 4 janvier 2012. Pour tenir son engagement et instruit par la précédente expérience qui a coûté « plus d'une année de retard » dans ce projet, il a instruit fermement les walis en personne à prendre en charge cette opération. « Je tiens absolument », a-t-il insisté, soulignant, en outre, que la numérisation de l'état civil est actuellement à un stade d'avancement de 40 %. Le travail, a-t-il assuré sera accéléré avec l'acquisition de nouveaux équipements, afin de passer aux trois autres étapes de numérisation qui concernent la carte nationale, le permis de conduire et la carte grise, mettant particulièrement l'accent sur l'importance de « l'organisation et la gestion efficace » des services d'état civil. Il recommande aux walis de veiller à réaliser les objectifs tracés dans les délais impartis notamment le programme de généralisation progressive de l'établissement et de la délivrance du passeport biométrique électronique à travers l'ensemble des circonscriptions administratives et daïras avant la fin de l'année 2012 et l'achèvement de la numérisation des registres d'état civil des naissances, au courant du 2ème semestre de l'année 2012.

Ould Kablia rassure les fonctionnaires de l'administration des collectivités territoriales

Concernant l'application du statut des fonctionnaires de l'administration des collectivités territoriales et le régime indemnitaire y afférent, Ould Kablia a indiqué qu'un dispositif a été mis en oeuvre pour la « mise en application uniforme et rapide de ce nouveau statut » qui réorganise la gestion des carrières des fonctionnaires et garantit leurs droits légitimes à une évolution de carrière normale et à une position professionnelle confortable.

S. B.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION, APPLICATION DES RÉFORMES ET RECONFIGURATION DU PAYSAGE POLITIQUE

2012, une année politique cruciale

L'année 2012, qui vient de démarrer, sera l'une sinon la plus décisive sur la scène politique nationale. Et pour cause, la reconfiguration de l'échiquier politique se précise de plus en plus.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Une reconfiguration, d'abord dictée par les changements importants survenus dans plusieurs pays du monde Arabe, dont l'Algérie fait partie, puis par les enjeux politiques cruciaux, à l'instar des élections législatives et la révision de la Constitution, en plus de l'application des réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. En effet, la déferlante de la vague verte qui a envahi des pays tels que la Tunisie, l'Égypte et le Maroc a ouvert les appétits des islamistes algériens, convaincus qu'ils seront consacrés par les urnes à l'occasion des législatives. Des formations islamistes telles que le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le Mouvement Islah et Nahdha, sans parler des nouvelles formations de Djaballah, Menasra et Mohamed Saïd, nourrissent de grandes ambitions. L'année 2012 sera celle de l'aboutissement des réformes politiques engagées par le premier magistrat du pays. Des réformes marathoniennes qui ont émaillé l'ensemble de l'année qui vient de s'écouler, dont l'aboutissement est fortement attendu, et par les acteurs politiques et par l'ensemble des Algériens et par la communauté internationale. L'autre entreprise fortement attendue cette année est la révision de la Constitution. Le chef de l'État l'avait annoncé dans le sillage des réformes politiques. Elle sera effectivement le couronnement du processus de réformes et de changement, en attendant la teneur et les dimensions de cette révision. Les enjeux sont énormes à l'approche de la présidentielle de 2014. Autrement dit, la révision de la loi fondamentale ouvrira d'autres horizons politiques, et les grandes manœuvres vont



Abdelaziz Bouteflika.

commencer à partir de cette année. Conscients de cet enjeu colossal, des présidenciables potentiels commencent d'ailleurs à se distinguer, à commencer par les chefs de file du FLN et du MSP, Abdelaziz Belkhadem et Bouguera Soltani.

Reconfiguration imminente

Un vieux parti dans la tourmente face à la fronde qui va crescendo, de nouvelles formations politiques sur la scène en perspective des futures échéances et des partis islamistes aux aguets. Ce sont, entre autres, des signes symptomatiques d'une reconfiguration politique imminente. L'année 2012 sera celle des ambitions immédiates des islamistes et des prétentions futures d'autres acteurs politiques. L'émergence de nouvelles formations sur la scène que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales s'appête à agréer, est annonciatrice d'une reconfiguration au sein même de la mouvance islamiste tout d'abord. Le Mouvement de la société pour la paix de Bouguera Soltani, dont le conseil consultatif qui

s'est réuni hier, vient d'officialiser le retrait du parti de l'Alliance présidentielle qu'il forme avec le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND) depuis plusieurs années.

Les ambitions de Soltani et ses compères sont, certes justifiées, mais dangereuses pour l'avenir de ce parti. Une dangerosité davantage accentuée par l'hémorragie de ses cadres et militants de poids qui ont rallié les rangs du Mouvement créé par Abdelmadjid Menasra, dont l'agrément se saurait tarder à venir. Le charisme d'Abdallah Saâd Djaballah, à la tête d'une nouvelle formation politique et de Mohamed Saïd, ex-candidat à la présidentielle en plus de Wafa de Taleb Ibrahim amenuisent de plus en plus les chances du MSP. Ce dernier risque de sombrer en cette année 2012, étant de la sorte la première victime d'une reconfiguration de la scène politique nationale. Il en est de même, par ailleurs, pour le FLN et Abdelaziz Belkhadem. Miné par une fronde organisée, le vieux parti risque l'implosion cette année. L'intransigeance

de l'actuel secrétaire général et le forcing des redresseurs menés par Salah Goudjil, Mohamed-Seghir Kara et autre Aderrachid Boukerzaza pour ne citer que ceux-là, n'arrange pas les affaires du parti majoritaire et profite directement aux outsiders politiques.

Révision de la Constitution, aboutissement des réformes

Pour les observateurs de l'évolution de la scène politique nationale, la révision de la Constitution, attendue cette année, sera le couronnement des réformes politiques engagées par le président de la République, dans le sillage des développements de la situation dans les pays arabes. Pour d'autres, cette révision de la loi fondamentale devrait survenir avant toute réforme, en ce sens que la nouvelle mouture de la Constitution tracera les grandes lignes des changements politiques voulus. Entre ces deux options, de gros enjeux sont liés à cette entreprise, d'où le temps pris par les décideurs pour formuler des propositions concrètes sur la forme que devrait prendre la nouvelle Constitution du pays. La présidentielle de 2014 en est l'enjeu le plus important. Le système politique pourrait également être revu, face à la multitude des propositions et des revendications de la classe politique. Entre système présidentiel et système parlementaire, bicaméral ou monocaméral, la nouvelle Constitution saura clarifier les grandes lignes applicables dorénavant. Le président de la République, qui avait lui-même annoncé la révision prochaine de la Constitution a préféré laisser en dernier cette étape, en guise d'aboutissement du processus de réformes enclenchées dans le calme et la sérénité. Il a lui-même réitéré les avancées dans ce champ à l'occasion de l'ouverture officielle de l'année judiciaire, le 21 décembre de l'année précédente. Pour lui, « l'exception algérienne » dans le sillage des bouleversements et des printemps arabes n'est pas fortuite, puisque notre pays a amorcé sa transition vers la démocratie, bien qu'on soit toujours en « apprentissage », depuis plus de vingt ans déjà.

M. C.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Deux rendez-vous, un tournant

PAR KAMAL HAMED

L'année 2012, qui commence, sera incontestablement dominée par d'importants événements politiques. En effet au cours de cette année il sera question de la tenue des élections législatives et locales d'abord et de la révision de la Constitution ensuite. Ces deux échéances politiques majeures auront d'importantes conséquences tant sur la carte politique nationale que sur le système politique. Car la révision de la loi fondamentale aura d'abord pour objectif de remodeler le système politique qui, comme le prédisent les observateurs, ne sera plus présidentiel comme il l'est actuellement puisqu'il est question de renforcer les attributions de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette dernière va-t-elle connaître de grands chamboulements à la faveur des élections législatives du printemps prochain ? Cette question mérite d'être posée tant les élections législatives s'inscrivent incontestablement dans un contexte particulier cette

fois ci. En effet le scrutin du printemps prochain sera marqué par l'entrée en lice de nouvelles formations politiques. Une dizaine de partis politiques pourra y prendre part. L'on pourra citer notamment le FCN de Abdelmadjid Menasra, le FJD de Abdallah Djaballah, le FD de Sid-Ahmed Ghazali, l'UDR de Amara Benyounes, etc. Cela reste tributaire, toutefois, de l'agrément que doit accorder le ministère de l'Intérieur à ces partis politiques. Une formalité qui ne semble pas poser de problèmes, ce d'autant que le président de la République s'est prononcé en faveur de cette option ? Lors de son discours à l'ouverture de l'année judiciaire, le chef de l'État a, en effet, tranché en indiquant que les nouveaux partis politiques pourront participer au scrutin.

Ces élections interviennent aussi dans un contexte marqué par les changements qui s'opèrent dans un certain nombre de pays de la région avec notamment la montée en puissance des partis islamistes qui ont eu les faveurs des électeurs en Tunisie, au Maroc et en Égypte. Comme revigorés

par ces victoires, les partis islamistes algériens espèrent en faire de même d'où, par exemple, le changement de ton dans le discours du MSP qui vient d'annoncer son retrait de l'Alliance présidentielle. De plus, comme l'a soutenu le président Bouteflika, les élections seront transparente. En présentant de fermes engagements, le chef de l'État a reconnu implicitement que les dernières élections étaient quelque peu entachées d'irrégularités. Et c'est la nouvelle assemblée qui aura pour charge de se prononcer sur la révision de la Constitution. Bouteflika en a voulu ainsi car il sait fort bien que l'actuelle APN, fruit d'une élection contestée, ne dispose pas de suffisamment de légitimité pour prendre à bras-le-corps cette sensible question. « Cette APN est illégitime » n'a cessé de dire le secrétaire général du PT, dont l'opinion est partagée par plusieurs autres partis politiques qui ont demandé la dissolution de l'assemblée et la tenue d'élections législatives anticipées. Après l'adoption, par les deux chambres du Parlement, de la nouvelle

Constitution ce sera au tour du peuple de se prononcer par voie référendaire et ce, avant la fin de l'année 2012. « Pour couronner l'édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importe d'introduire des amendements nécessaires à la constitution » a indiqué le chef de l'État dans son discours du 15 avril dernier. Tout porte à croire que ces amendements vont permettre d'apporter de substantiels changements à la nature du système politique national.

Les pouvoirs seront ainsi équilibrés entre l'exécutif et le législatif. En ce sens que l'Algérie sera régie par un système semi-présidentiel alors qu'actuellement, notamment par l'amendement de novembre 2008, le pouvoir de l'exécutif incarné par le président de la République est plus important que celui du Parlement. En d'autres termes on va abandonner le système présidentiel au profit d'un système semi-présidentiel avec des pouvoirs plus importants pour le Parlement.

K. H.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

5.200 brevets d'invention attendent leur concrétisation

Plus de 5.000 brevets d'invention de chercheurs algériens dans différents domaines, sont en attente de concrétisation dans le monde de l'industrie, a révélé le directeur de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhafid Aourag.

PAR RYAD EL HADI

« Le nombre de brevets d'invention a atteint 5.200 brevets en Algérie, ce qui dénote de l'intérêt accordé aux chercheurs algériens à l'instar de leurs homologues dans le monde. Cependant, ces brevets sont restés lettre morte, car n'ayant pas été concrétisés sur le terrain, déplore M. Aourag à l'APS. La mission du chercheur, a-t-il précisé, se termine lorsque ce dernier présente le prototype d'invention après avoir effectué une série de tests et d'expériences. "Il incombe par la suite au ministère de l'Industrie de concrétiser l'invention sur le terrain, de fixer sa valeur et de l'exploiter en fonction de son importance pour l'industrie et l'économie nationales", a-t-il expliqué. Partant de ce principe, l'Etat doit prendre des risques d'investissement dans le domaine de l'invention et de l'innovation scientifiques et technologiques. "Cette entreprise hasardeuse peut échouer au début, mais sera, sans nul doute, sanctionnée à terme de succès", a-t-il indiqué, estimant que "les pertes occasionnées seront récupérées à travers la prise en charge effective des inventions dans le monde de l'industrie".

Les banques pointées du doigt

Il a, par ailleurs, fait savoir que les banques algériennes manquent d'initiative en matière d'investissements scientifiques. Il a



de ce fait appelé à l'intégration des bureaux de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes et les autres dispositifs d'emploi dans les établissements universitaires afin qu'ils servent au mieux les projets d'invention, en général, et les recherches scientifiques appliquées, en particulier. Il a expliqué que le financement des projets d'invention, contribuera à leur concrétisation, ce qui constituera un apport considérable pour l'industrie et l'économie nationales de même pour la création de postes d'emploi.

M. Aourag a ajouté que tous les projets financés par les agences de soutien à l'emploi de jeunes constituent "une valeur ajoutée" pour l'industrie et à l'économie nationales, car il s'agit de projets producteurs et transmetteurs de technologie au profit du pays. M. Aourag a, dans ce contexte, rappelé le brevet d'invention algérien relatif à un vaccin pour animaux, adopté récemment à l'échelle internationale, soulignant que ce

vaccin "a prouvé son efficacité" dans le traitement de certaines maladies qui touchent les animaux. Il a, à cet effet, appelé les responsables de Saidal et les parties concernées en général à "s'intéresser à ce vaccin afin de le produire localement au lieu de l'importer de l'étranger". Les expositions consacrées aux innovations demeurent pour les chercheurs algériens le meilleur espace pour faire connaître leurs travaux scientifiques et susciter l'attention des opérateurs économiques et des industriels susceptibles de prendre en charge leurs projets. L'occasion de l'ouverture de l'année universitaire 2011-2012 à Laghouat, une exposition a été organisée sur les travaux et les innovations de chercheurs universitaires algériens de différentes régions du pays. Parmi les travaux exposés figurent le projet de conception et de réalisation d'un hélicoptère-drone par des chercheurs de l'université de Blida, un détecteur de tsunami et un générateur électrique magné-

tique qui ne nuit pas à l'environnement. Un appareil intelligent de détection des fissures à l'intérieur des pipelines a également été présenté lors de l'exposition.

Cet appareil, utilisé actuellement par Sonatrach, a donné à l'Algérie une indépendance dans ce domaine. Un total de 745 demandes de brevets d'invention ont été déposées auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (InapiI) durant le premier semestre de l'année 2011. L'InapiI a enregistré 80 dépôts de demandes classiques (valables à l'échelle nationale) de résidents, 23 demandes de non-résidents et 642 demandes internationales, soit un total de 745 demandes. Depuis l'adhésion de l'Algérie au traité de coopération en matière de brevets d'invention, l'Institut national algérien de la propriété industrielle a enregistré 59 brevets d'invention entrant en phase internationale.

R. E.

COURS DE PÉTROLE POUR 2012

Un baril entre 100 et 120 dollars

La moyenne des cours mondiaux de pétrole pourrait s'établir en 2012 dans une fourchette allant de 100 à 120 dollars le baril, prédisent plusieurs analystes américains des marchés pétroliers. Les menaces de plus en plus persistantes des Etats-Unis et de l'Union européenne pour imposer des sanctions sur les exportations de pétrole iranien et les troubles actuels en Irak susceptibles de compromettre l'augmentation de sa production pétrolière, sont autant de facteurs qui favorisent une nouvelle flambée des cours de pétrole, expliquent-ils. Dans une analyse publiée par l'Economic Outlook Group (EOG), il est indiqué que la probabilité d'une perturbation dans l'approvisionnement en pétrole durant l'année 2012 en raison de représailles que l'Irak pourrait exercer face à d'éventuelles sanctions, a déjà intégré une prime de 10 à 20 dollars dans les prix du

pétrole. Les autorités iraniennes ont averti qu'il était "très facile" pour l'Irak de fermer le détroit d'Ormuz à travers duquel transitent 33% du pétrole transporté par voie maritime qui permet la navigation quotidienne des tankers géants acheminant du pétrole en provenance d'Arabie Saoudite, de Bahreïn, d'Irak, du Koweït et du Qatar à raison de 15 millions de barils par jour. Cependant, ajoutent les experts d'EOG, "le danger deviendrait grand à partir du moment où le prix de pétrole commencerait à se déplacer vers les 130 dollars le baril, voire plus, en cas de confrontation avec l'Irak. En conséquence, le risque d'une plongée des Etats-Unis et de l'Europe dans une récession deviendra certain, et toute l'économie mondiale fera face à un ralentissement économique." Par ailleurs, les analystes affirment que les membres de l'Opep ont intérêt à maintenir les prix de brut à près

de 100 dollars le baril. En effet, expliquent-ils, de nombreux gouvernements des pays pétroliers du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont engagé de grosses dépenses budgétaires pour faire face aux revendications sociales dans le sillage des bouleversements politiques qui ont touché la région.

Pour leur part, les experts en stratégie des matières premières de Bank of America Merrill Lynch considèrent que "les chances d'un affaiblissement des cours pétroliers sont minces". L'idée que le prix de pétrole va rester élevé pendant un certain temps est assez bien ancrée, car c'est le supercarburant dans l'économie mondiale, notent-ils. Même avis partagé par les analystes pétroliers d'Oil Price Information Service selon lesquels il y a un consensus sur le fait que les prix élevés de brut persisteront jusqu'en 2012. Néanmoins, d'autres analystes font

part d'incertitudes dans leurs prévisions et ont des avis plutôt mitigés sur la tendance des cours. Dans ce sens, ils avancent que les prix pourraient se retrouver beaucoup plus bas à mesure que la production pétrolière augmentera en Libye et en Amérique du Nord, en ajoutant que les cours pourraient même baisser fortement si l'économie européenne s'effondrait. Dans ses dernières prévisions de décembre, le département américain de l'Energie a estimé qu'en fonction de la conjoncture économique et géopolitique mondiale, le prix de l'indice de référence du West Texas Intermediate (WTI) pourrait tomber aussi bas que 49 dollars le baril comme il pourrait s'élever aussi haut que 192 dollars d'ici la fin de l'année 2012.

R. E.

PREMIER SEMESTRE 2012

Une conférence sur la portée des relations algéro-chinoises

Une conférence sur la portée des relations historiques, économiques et scientifiques qui lie l'Algérie et la Chine se tiendra durant le premier semestre 2012, a annoncé samedi à Alger le président de l'Association d'amitié algéro-chinoise, Ismaïl Debch. Cette conférence qui se tiendra à l'Institut des sciences politiques portera sur les aspects politiques, historiques et économiques particuliers qui lient les deux pays, a précisé M. Debch dans son allocution lors des travaux de la session ordinaire du conseil national de l'association. Durant cette rencontre, qui a passé en revue les activités de l'association pour l'année 2011 et ses perspectives pour l'année 2012, M. Debch a mis

en exergue le rôle de cette association, agréée en 1993, dans l'intensification et le renforcement des relations entre les deux pays. Dans ce sens, il a salué les relations fortes et privilégiées qui lient l'Algérie et la Chine, notamment en matière d'investissement, indiquant que la Chine est très présente en Algérie particulièrement dans les domaines de l'industrie, de la recherche scientifique, du bâtiment, de la santé et de l'industrie pharmaceutique. Pour sa part, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Liu Yuhe a souligné l'importance de consolider la coopération bilatérale dans divers domaines, rappelant les principaux échanges enregistrés ces dernières années, notamment dans

les domaines commercial, scientifique, culturel, industriel, environnemental et sanitaire. Après avoir salué la coopération entre la Chine et l'Algérie, M. Liu Yuhe a indiqué qu'outre les projets d'investissements, la Chine contribue également à l'enseignement du chinois dans l'Université de Constantine et à la protection de l'environnement, à travers l'organisation de campagne de reboisement de grande envergure.

Il a, dans ce sens, rappelé la création du jardin d'amitié algéro-chinois dans le parc Dounia, dans l'attente de la vulgarisation en 2012 de ce genre d'initiatives à travers les différentes wilayas du pays, a-t-il ajouté. S'exprimant sur la coopération entre les deux

pays, la représentante du ministère de l'Environnement et de l'aménagement du territoire, Chenouf Nadia, a pour sa part rappelé les expériences de la Chine mises à profit par l'Algérie, notamment en matière de lutte contre la désertification, la gestion des espaces verts et la lutte contre la pollution.

Mme Chenouf, qui a représenté le ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, président honorifique de cette association, a souligné l'importance d'organiser en 2012 une campagne de sensibilisation à la lutte contre la désertification en coopération avec la Chine.

R. E.

TISSEMSILT

4.000 m³/jour d'eau supplémentaire pour Lardjem

La commune de Lardjem (Tissemsilt) bénéficiera "à compter du premier trimestre 2012" d'une dotation supplémentaire de 4.000 m³ d'eau potable/jour à partir du barrage Bouzegza, a annoncé la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Tissemsilt. "Cette dotation supplémentaire portera la quote-part de chaque habitant de cette commune à 170 litres/jour contre 100 litres actuellement", a précisé, à l'APS, le responsable chargé de l'hydraulique, Moussa Labгаа. La commune de Lardjem est alimentée en eau à partir du barrage Kedia Rosfa avec un volume de 1.500 m³/jour. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'AEP de quatre communes de la wilaya (Lardjem, Sidi Laântri, Malâab et Maassem) à partir du barrage Bouzegza, d'une capacité de stockage de 4 millions m³. Cet ouvrage hydraulique comprend une station de traitement d'eau d'une capacité de 4.000 m³/jour, d'une station de pompage de 3.000 m³/jour, trois réserves d'eau d'une capacité de 5.000 m³/jour ainsi que 15 km de canalisations. L'opération permettra d'assurer un système d'AEP régulier aux habitants des régions ciblées et d'enrayer les perturbations des approvisionnements enregistrées actuellement. L'adduction de ces quatre communes à ce nouveau réseau d'AEP sera "finalisée totalement à la fin de l'année prochaine", et les quantités d'eau potable assurées à ces agglomérations par le barrage Bouzegza seront de l'ordre de 2,3 millions m³ annuellement, selon M. Labгаа. Cet ouvrage a été également conçu pour protéger la commune de Lardjem des risques d'inondations. Le directeur local de l'hydraulique a fait état également de l'approvisionnement prochaine des communes de Béni Chaïb et de Larbâa à partir du barrage Kedia Rosfa avec une dotation quotidienne de 300 m³.

TIZI-OUZOU

3.386 demandes de microcrédits enregistrées

3.386 demandes de microcrédits ont été réceptionnées par la coordination de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) de Tizi-Ouzou depuis la mise en œuvre des nouvelles dispositions introduites en la matière par le gouvernement en février 2011, selon le responsable de cette structure. Sur ce total de demandes réceptionnées, 2.324 sont relatives au crédit pour l'acquisition de matières premières, plafonné à 40.000 DA, indique Arib Hocine, qui signale l'agrément sur ce nombre de 2.050 demandes, dont 1.711 ont bénéficié d'un financement, fait à l'origine de la création de pas moins de 2.767 emplois à la même période. Parallèlement, la même source a fait état du financement de 77 micro-projets ayant généré 116 emplois, sur un total de 145 demandes pour bénéficier du 2e type de crédit destiné aux artisans, plafonné à 100.000 DA. La coordination de l'ANGEM de Tizi-Ouzou a, en outre, agréé 798 demandes de crédit sur les 1.071 émanant de promoteurs de microprojets candidats à un financement plafonné à 1 million de dinars. Vingt-six d'entre eux ont, effectivement, bénéficié de ce financement qui leur a permis la création de pas moins de 80 postes de travail, selon les informations fournies par le même responsable. S'agissant du volet accompagnement et formation, également assuré par cet organe aux porteurs de projets, la même source signale l'organisation, durant ces six derniers mois de plus d'une trentaine de cours en gestion d'entreprises et finances au profit de plus de 560 promoteurs.

APS

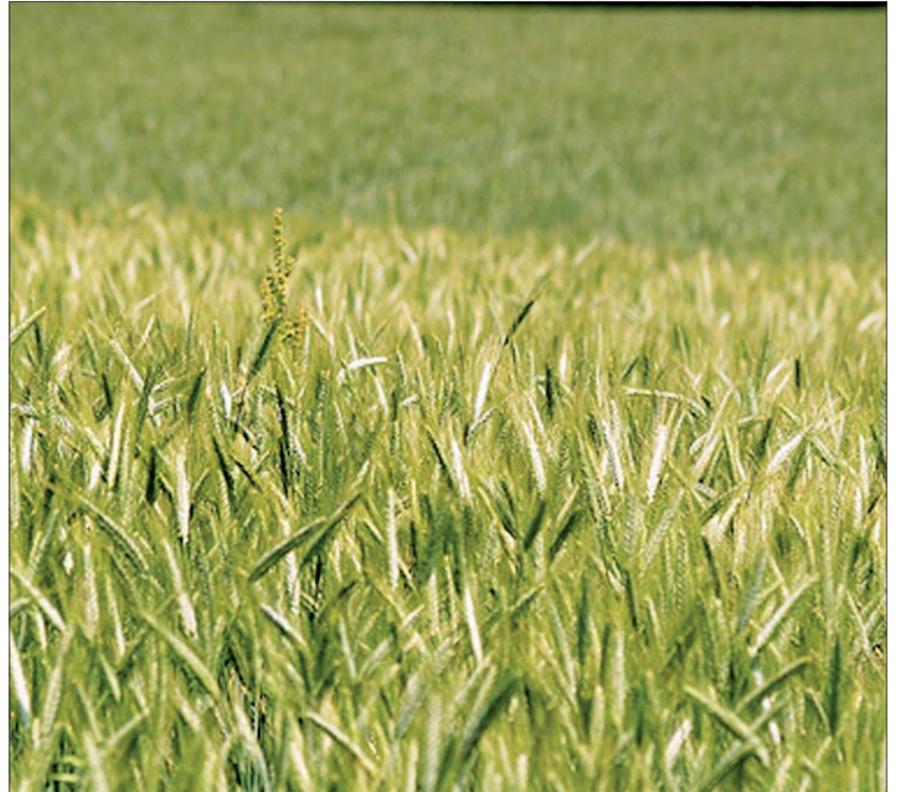
MEDEA, CÉRÉALICULTURE

La technique du semi-direct expérimentée

Dans le domaine de la céréaliculture, la Direction des services agricoles (DSA) de Médéa a entamé récemment la mise en application d'une nouvelle technique culturale à travers plusieurs sites choisis pour cette expérience, ont indiqué les responsables de cette direction.

PAR BOUZIANE MEHDI

Il s'agit de la technique de semi direct, basée sur l'introduction directe de la graine, sans recourir au labour de la terre, testée avec succès depuis quelques années au niveau des zones céréalières de Sétif et d'El-Khroub, dans la wilaya de Constantine, où de grands rendements ont été obtenus grâce à cette technique, ont précisé ces responsables. Situés dans les communes de Aïn-Boucif, Tlatet-Douairs, Beni-Slimane et Berrouaghia, quatre sites de démonstration ont été retenus pour cette opération, chapeauté par la station d'expérimentation agricole de Oued-Smar (Alger), dont il est attendu une réédition des performances enregistrées dans les deux précédentes expériences, souligne l'APS. L'option des services agricoles pour cette nouvelle technique est motivée par de nombreuses considérations. La wilaya y recourt, d'une part, en raison du niveau pluviométrique très faible caracté-



sant certaines de ces communes, notamment Aïn-Boucif et Tlatet-Douairs et, d'autre part, à cause des multiples avantages qu'elle garantit aux exploitants agricole. Parmi ces avantages, il est notamment cité la réduction du coût de consommation d'énergie, utilisée pour le fonctionnement des machines agricoles, et du temps de travail, pouvant atteindre 70% du volume horaire consacré d'habitude aux opérations de labours-semences. Les mêmes responsables ont ajouté qu'outre

les gains économiques qu'elle procure, cette technique a également l'avantage de préserver le sol et de réduire le taux d'évaporation et les risques d'érosion, notamment dans les zones arides ou semi-arides, en plus, elle permet l'amélioration des rendements et la diversification des cultures.

B. M.

BOUIRA, RÉSEAU DU GAZ NATUREL

3.082 ménages raccordés



Quelque 3.082 ménages des communes d'Ahl Lekser, Bechloul, et S'haridj, situées à l'est de Bouira, ont été raccordés mardi au réseau de distribution de gaz naturel.

Réalisée à la faveur du programme complémentaire de soutien à la croissance

économique (2005-2009), cette action, devant soulager 3.082 familles des contraintes inhérentes à l'approvisionnement en gaz butane, a permis la concrétisation de trois projets.

Doté d'une enveloppe de près de 346 millions de dinars, le premier projet a pro-

fité à 1.564 ménages de la commune d'Ahl Lekser, grâce à la réalisation d'un réseau de distribution et de transport de gaz d'une longueur respective de 85 et 4,9 km de long. A Bechloul, ce sont 84 ménages du lieu-dit Ouled Ounboub qui bénéficieront des bienfaits du gaz naturel pour une enveloppe de plus de 28 millions de dinars, tandis qu'un autre montant de plus de 278 millions de dinars a servi à la concrétisation du réseau ayant permis le raccordement de 1.433 autres ménages de S'haridj.

Par ailleurs, cette opportunité a donné lieu à l'attribution, par le wali, de 38 fauteuils roulants et de six tricycles à des handicapés de ces trois communes.

Auparavant, l'entreprise Sonelgaz avait procédé à la signature d'une convention avec l'agence foncière locale relative au transfert des lignes électriques de moyenne tension à l'intérieur du périmètre urbain de la ville de Bouira.

Cette opération permettra de faciliter le parachèvement des travaux d'amélioration urbaine qui y sont initiés pour une enveloppe de 60 millions de dinars.

A noter que le taux de couverture en gaz naturel est estimé actuellement à plus de 59% à Bouira, dans l'attente de la concrétisation des multiples projets programmés dans le secteur en 2012, au terme desquels la wilaya ambitionne de porter ce taux à 80%.

APS

ADRAR, RÉALISATION D'UN PÔLE DE SANTÉ

Une enveloppe de 15 milliards de dinars débloquée

En procédant à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un pôle de santé à Adrar, le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a indiqué qu'"il appartient de faire de ce projet un pôle de santé modèle à l'échelle nationale, en respectant les normes indispensables dans la concrétisation de cette infrastructure".

PAR BOUZIANE MEHDI

Une enveloppe de 15 milliards de dinars a été débloquée pour la réalisation de ce pôle de santé dans la wilaya d'Adrar, selon l'APS.

Implanté à l'entrée nord de la ville d'Adrar, ce projet prévoit, entre autres structures, la réalisation d'un hôpital d'une capacité de 240 lits, d'un hôpital psychiatrique de 120 lits, d'un centre anticancer et d'un autre centre pour personnes âgées, selon les informations fournies à la délégation ministérielle.

Lors de son inspection des chantiers de certaines structures de ce projet lancés en décembre 2010, M. Ould Abbès a appelé à accorder davantage d'importance aux ressources humaines, insistant sur la formation du personnel local pour encadrer ces futures structures médicales.

"Deux commissions spécialisées seront dépêchées la semaine prochaine dans la région pour apporter les améliorations nécessaires à ce projet", a indiqué le



ministre qui s'est, à l'occasion, félicité de la création d'un service de prise en charge des malades, suggéré par un bureau d'études chargé du suivi du projet de ce pôle de santé publique.

Le ministre a inspecté la polyclinique de la cité Tlillen, à Adrar, qui regroupe plusieurs services, dont la Maison du diabète, avant de s'enquérir du fonctionnement de l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Adrar d'une capacité d'accueil de 140 lits.

Le ministre a pris connaissance, in situ, des préoccupations des citoyens afférentes au manque de spécialités médicales, dont la cardiologie, la dermatologie, la neurologie et la gynécologie. M. Ould Abbès, qui a fermement instruit les responsables concernés pour renforcer les structures en encadrement spécialisé nécessaire, a reçu les doléances soulevées par l'association des insuffisants rénaux de la wilaya inhérentes au manque de néphro-

logues et à la carence d'équipements médicaux et aux difficultés rencontrées par certains patients liées aux interventions chirurgicales, a souligné l'APS.

La représentante du service de néphrologie a rappelé, dans ce cadre, la signature, en 2003, d'une convention avec des spécialistes du CHU Mustapha Bacha qui prévoit d'assurer ces interventions au profit des malades de la région.

Le ministre a, selon l'APS, achevé sa visite de travail et d'inspection, d'une journée, dans la wilaya d'Adrar par l'inspection de l'Ecole de formation paramédicale, d'une capacité d'accueil de 140 postes pédagogiques, où il a reçu des explications sur la formation et la prise en charge des stagiaires.

B. M.

BENI SAF, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

60 millions de dinars pour réhabiliter les réseaux



Une enveloppe de 60 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable (AEP) de la commune de Beni Saf, selon la Direction des ressources en eau de la wilaya d'Aïn Témouchent.

Ce montant, réparti entre les exercices 2011 et 2012, servira à la remise en état des réseaux de la cité côtière où d'impor-

tantes fuites sont relevées, notamment, après l'approvisionnement de la ville à partir de la station de dessalement de Chatt El-Hillal. A l'instar des autres communes de la wilaya, celle de Beni Saf verra la rénovation de ses réseaux AEP qui desserviront les habitants en eau potable d'une manière régulière et tout au long de la journée. Une amélioration de l'AEP est à relever

pour toute la wilaya puisque la dotation par habitant est passée de 80 litres/jour en 2010 à 200 litres/jour en 2011. L'année 2012 verra, pour sa part, l'achèvement des travaux de réalisation et l'entrée en exploitation du couloir Aïn Larbaâ-Oualhaça. La daïra de Oualhaça (40 km d'Aïn Témouchent) a bénéficié d'une capacité de

stockage supplémentaire d'eau potable de 2.000 m3 inscrite au titre du plan sectoriel de développement (PSD) pour le renforcement de l'alimentation en eau potable de cette daïra à partir de la station de dessalement. Cette opération a porté sur la réalisation de quatre réservoirs de 500 m3 chacun. Pour sa part, la commune chef-lieu de daïra d'Aïn Larbaâ est déjà approvisionnée "H24" en eau potable à la faveur de l'achèvement des travaux du couloir Aïn Larbaâ-Tamazoura à partir de Hassi El-Ghella. En matière de lutte contre les déperditions d'eau potable, quelque 67.000 mètres linéaires de réseau d'eau potable (AEP) de la wilaya seront rénovés. Cette opération touchera, entre autres, les localités de Tamazoura, Oued Sebbah, Hammam Bou Hadjar et Sidi Boumediène. Le taux de déperdition est estimé, actuellement, à 20%. Enfin, la gestion par l'ADE (Algérienne des eaux) d'Aïn Témouchent des réseaux AEP touchera, d'ici 2012, l'ensemble des 28 communes de la wilaya contre 12 seulement actuellement.

APS

SKIKDA

Concours national d'architecture

Le Palais de la culture et des arts et la maison de la culture de la ville de Skikda ont été proposés par une commission de wilaya pour figurer sur la liste des bâtisses en compétition pour le concours national d'architecture qui ce tiendra prochainement à Alger, selon l'association "Izourane" pour la protection du patrimoine culturel de la wilaya. Le choix porté sur ces deux bâtisses par la commission de wilaya, composée de représentants des directions de l'Urbanisme, de la culture, de la commune de Skikda et des associations locales, est motivé par leur architecture, qualifiée de chef-d'œuvre. Ce concours, placé sous le patronage du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme vise à encourager les jeunes architectes à créer des œuvres de qualité dans un esprit de compétitivité. Selon le règlement du concours, la construction en lice doit être d'une conception unique et encourager l'innovation dans l'esthétique du paysage urbain algérien. Le Palais de la culture et des arts, situé à proximité du siège de la wilaya, est considéré comme une œuvre d'art remarquable qui attire toujours la curiosité des visiteurs. Composé de trois étages, le bâtiment abrite une salle d'expositions et de conférences d'une capacité d'accueil de 750 places, un espace Internet de 80 places, une bibliothèque de 250 places, en plus d'autres espaces destinés à la chorégraphie, aux beaux-arts, ainsi que des laboratoires de langue et de musique. La maison de la culture, située à la cité des frères Saker, se singularise, pour sa part, par son style arabomusulman. Ces trois niveaux comprennent une grande salle de conférences, plusieurs ateliers d'art, une salle de projection, une salle de cinéma, ainsi que plusieurs espaces de détente et de loisirs.

EL-TARF

300 ruches pleines distribuées

La Direction des services agricoles d'El-Tarf a procédé, la semaine dernière dans la localité de Aïn-El Assel, à la distribution de 300 ruches pleines à 30 apiculteurs, a indiqué le responsable local du secteur de l'Agriculture. S'inscrivant dans le cadre du développement de l'apiculture et du monde rural, ces ruches ont été attribuées à de jeunes résidents de la frontière est, a précisé M. Yacine Kourd, affirmant que ce programme, financé sur le budget de la wilaya, a permis "la création d'au moins 30 emplois directs". Un jeune bénéficiaire de la commune de Roum El-Souk a fait part à l'APS de son "immense joie" de recevoir ces ruches, lui qui cherchait un emploi "depuis 7 ans", avant d'assurer qu'il "fera tout (son) possible pour multiplier ses ruches et augmenter progressivement la production de miel pour assurer une subsistance confortable à (sa) famille". Les bénéficiaires de ce programme ont suivi, durant quinze jours, une formation d'apiculteurs pour une bonne conduite de leur rucher, a affirmé le directeur des services agricoles, faisant part d'une "prochaine" attribution de ruches dans d'autres zones rurales de la wilaya.

ANNABA

491 associations risquent la dissolution

Au moins 491 associations agréées dans la wilaya encourent une dissolution pour "cessation d'activités et absence totale sur la scène locale", selon les services de la wilaya. Sur les 1.048 associations agréées dans cette wilaya et présumées actives dans différents secteurs (culturel, social et économique), seules 538 associations sont effectivement présentes sur le terrain, dont 317 présentant des bilans particulièrement "positifs". Ces associations actives investissent surtout les terrains du sport, de la solidarité sociale, de la santé, de la protection de l'environnement, de l'éducation et les affaires religieuses. Durant l'année 2009, 45 associations avaient été légalement dissoutes et 28 autres avaient fait l'objet de décisions de gel d'activités.

APS

LIBYE

Manifestation à Benghazi pour le désarmement des milices armées



De nombreux Libyens se sont rassemblés dimanche sur la place des martyrs à Benghazi, dans l'est du pays, pour réclamer le désarmement des groupes et milices armés dans la ville, plus de deux mois après la chute du régime de Mouammar Kadhafi.

Dans un communiqué, les manifestants ont exprimé leur rejet de toute forme du port illégal d'armes dans cette ville, située à un millier de kilomètres à l'ouest de la capitale Tripoli. Ils appellent aussi à ce que cette armée nationale "soit formée sur des fondements devant répondre aux besoins d'un nouvel Etat démocratique, et d'un Etat de droit, de justice, jouissant de solides institutions et de sécurité".

Fin novembre dernier, les Nations unies ont exprimé leurs inquiétudes face à la prolifération des armes en Libye après les neuf mois du conflit qui s'est transformé en guerre civile ayant conduit à la chute du régime de Mouammar Kadhafi, arrêté puis tué par balle à Syrte.

Plusieurs manifestations réclamant le désarmement des milices avaient eu lieu aussi dans la capitale Tripoli. Le nouveau gouvernement libyen, dirigé par le Premier ministre Abd Al-Rahim Al-Kib, s'est engagé à résoudre cette question estimant qu'elle est "complexe".

Début décembre, le gouvernement de transition a appuyé les revendications de la rue, en donnant un délai de deux semaines aux milices pour quitter la capitale et en promettant le désarmement de la capitale avant la fin de l'année 2011.

Dans ce cadre, les nouvelles autorités du pays ont promis d'intégrer au début de l'année 2012 quelque 50.000 ex-rebelles (Thowars) dans les rangs de l'armée nationale libyenne.

BAHREÏN

Des manifestations font 1 mort et 1 blessé

Une personne a été tuée par le tir d'une bombe lacrymogène de la police lors de manifestations samedi à Bahreïn, a affirmé dimanche le principal mouvement de l'opposition (le Wefaq) dans un communiqué.

L'adolescent "a été atteint d'un tir tendu à la tête" tandis qu'une personne qui tentait de le secourir a été blessé par un tir de la police, a affirmé la même source.

La police anti-émeutes de Bahreïn est intervenue samedi pour forcer des manifestants à cesser de manifester devant leurs maisons, avait indiqué un ancien élu de l'opposition, Matar Matar.

Le gouvernement a également annoncé dans un communiqué, l'arrestation de plusieurs suspects à la suite de cet incident qui a endommagé un véhicule de la police.

APS

SYRIE

Accord entre deux groupes de l'opposition pour faire chuter le régime

Des observateurs de la Ligue arabe sont sur place pour rendre compte de la situation...

Deux importants groupes d'opposition syriens ont annoncé, samedi, leur décision d'unir leurs efforts pour se préparer à la chute du régime, dont les forces continuent de réprimer sans pitié les manifestants pro-démocratie malgré la présence d'observateurs de la Ligue arabe.

Opérer une transition vers la démocratie

Le Comité national pour le changement démocratique (CNCD) a annoncé avoir signé un accord avec le Conseil national syrien (CNS), principal mouvement de l'opposition, en vue d'une transition vers un état démocratique.

Le texte a été signé vendredi dernier dans la soirée au Caire par le chef du CNS Burhan Ghalioun et un membre du CNCD Haytham Manaa, après «plus d'un mois de discussions entre des dirigeants des deux groupes, pour l'édification d'un Etat civil et démocratique». Il «définit les principes de la lutte démocratique pour la période de transition», a indiqué le CNCD dans un communiqué ajoutant que cette «période de transition débutera à la chute du régime» réclamée par les contestataires depuis la mi-mars.

L'accord entre les deux groupes de l'opposition «rejette toute intervention militaire qui porte atteinte à la souveraineté et à l'indépendance du pays», selon le CNCD.

Une coalition hétérogène

Le CNS est une coalition des plus importants partis de l'opposition dont la Confrérie des Frères musulmans, des libéraux et nationalistes. Le CNCD regroupe des partis «nationalistes arabes», kurdes, socialistes et marxistes ainsi que des personnalités indépendantes comme l'économiste Aref Dalila. L'accord souligne que «l'intervention arabe n'est pas considérée comme une intervention étrangère» et stipule également la nécessité de «protéger les civils par tous les moyens légaux», selon le communiqué.

Le CNCD et le CNS saluent, selon ce texte, les «positions adoptées par les officiers et soldats qui ont refusé les ordres du régime de tuer les manifestants civils paci-



fiques appelant à la liberté», en référence à l'«Armée syrienne libre» (ASL), une force d'opposition armée fondée par un colonel déserteur, Riad al-Asaad.

Augmentation des massacres

M. Assaad a indiqué samedi à l'AFP que les opérations de son organisation contre les forces de sécurité du régime étaient suspendues pendant la visite des observateurs arabes dans le pays. «Nous avons décidé de suspendre toutes les opérations depuis le début de la mission des observateurs, sauf en cas d'auto-défense», a affirmé le colonel Assaad, basé en Turquie et joint par téléphone depuis Beyrouth.

«La poursuite de la suspension des opérations dépend des développements sur le terrain. Les massacres augmentent quotidiennement, nous ne pouvons pas supporter davantage. Avant, 20 personnes étaient tuées par jour, maintenant ce bilan est de l'ordre de 50», a ajouté le colonel. «Le régime syrien n'a appliqué aucune clause du protocole, et on ne peut pas rester les bras croisés face à ça», a-t-il poursuivi.

Des manifestations dans 382 villes et villages syriens

Samedi, les forces de sécurité ont tiré en l'air pour disperser des milliers de manifestants qui se sont dirigés vers la

place de la Grande Mosquée à Douma, près de Damas, pour participer à des funérailles de personnes tuées jeudi, selon l'OSDH. A Idleb (nord-ouest), des funérailles se sont transformées en une gigantesque manifestation, selon l'OSDH. A Hama (centre), une jeune femme de 21 ans a succombé de blessures par balles reçues la veille lors de tirs des forces de sécurité.

Vendredi, des centaines de milliers de personnes, profitant de la présence des observateurs arabes censés rendre compte de la situation sur le terrain, ont organisé des manifestations massives contre le régime. Les comités locaux de coordination (LCC), qui organisent la mobilisation, ont recensé quelque 382 villes et villages syriens où se sont déroulées des manifestations.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), 32 civils, dont 25 dans les manifestations, ont été tués par les tirs des forces de sécurité. Deux déserteurs et cinq soldats ont été également tués vendredi en Syrie où le mouvement de contestation, né en mars, ne s'essouffle pas. Les observateurs arabes, arrivés lundi en Syrie, mènent une mission qui fait partie d'un plan de sortie de crise de la Ligue arabe, prévoyant l'arrêt des violences, la libération des détenus, le retrait de l'armée des villes et la libre circulation dans le pays pour les observateurs arabes et la presse.

ILS APPELLENT LES ANTAGONISTES À DÉPOSER LES ARMES

Des milliers de Yéménites marchent pour la paix dans le Sud

Des milliers de Yéménites ont entrepris samedi dernier une marche de 50 km afin de réclamer l'arrêt d'un conflit qui a contraint près de 100.000 habitants à fuir le sud du pays.

Quelque 20.000 personnes ont, selon des habitants, quitté la ville portuaire d'Aden et pris la direction de Zindjibar, chef-lieu de la province d'Abian, où l'armée combat des éléments islamistes soupçonnés d'être liés au réseau Al Qaïda.

Les participants à la marche appellent les deux camps à déposer les armes et ils

ont demandé au gouvernement de rouvrir l'axe routier côtier qui relie Aden à Zindjibar. Cette voie essentielle aux échanges commerciaux est restée fermée au cours du conflit entre l'armée et les islamistes.

Les islamistes et la branche régionale d'Al Qaïda, basée au Yémen, ont tiré parti de l'instabilité provoquée par le mouvement de contestation contre le président sortant Ali Abdallah Saleh.

Depuis que ce dernier a transmis les rênes du pouvoir au vice-président, en

vertu d'un accord de paix négocié sous la houlette du Conseil de coopération du Golfe (CCG), un nouveau gouvernement a été formé avec à sa tête une personnalité de l'opposition. La prochaine élection présidentielle est prévue en février.

Les combats se sont toutefois poursuivis dans le Sud contre les éléments islamistes, ce qui a contraint 97.000 habitants à fuir la région. Plus de 300.000 autres personnes ont été déplacées par le conflit qui fait rage dans le nord du Yémen, selon les Nations unies.

MIDI

ÉCONOMIE

MIDI LIBRE N° 1459 | Lundi 2 janvier 2012



YEN, FUKUSHIMA, EUROPE

2011, une année désastreuse pour la Bourse de Tokyo

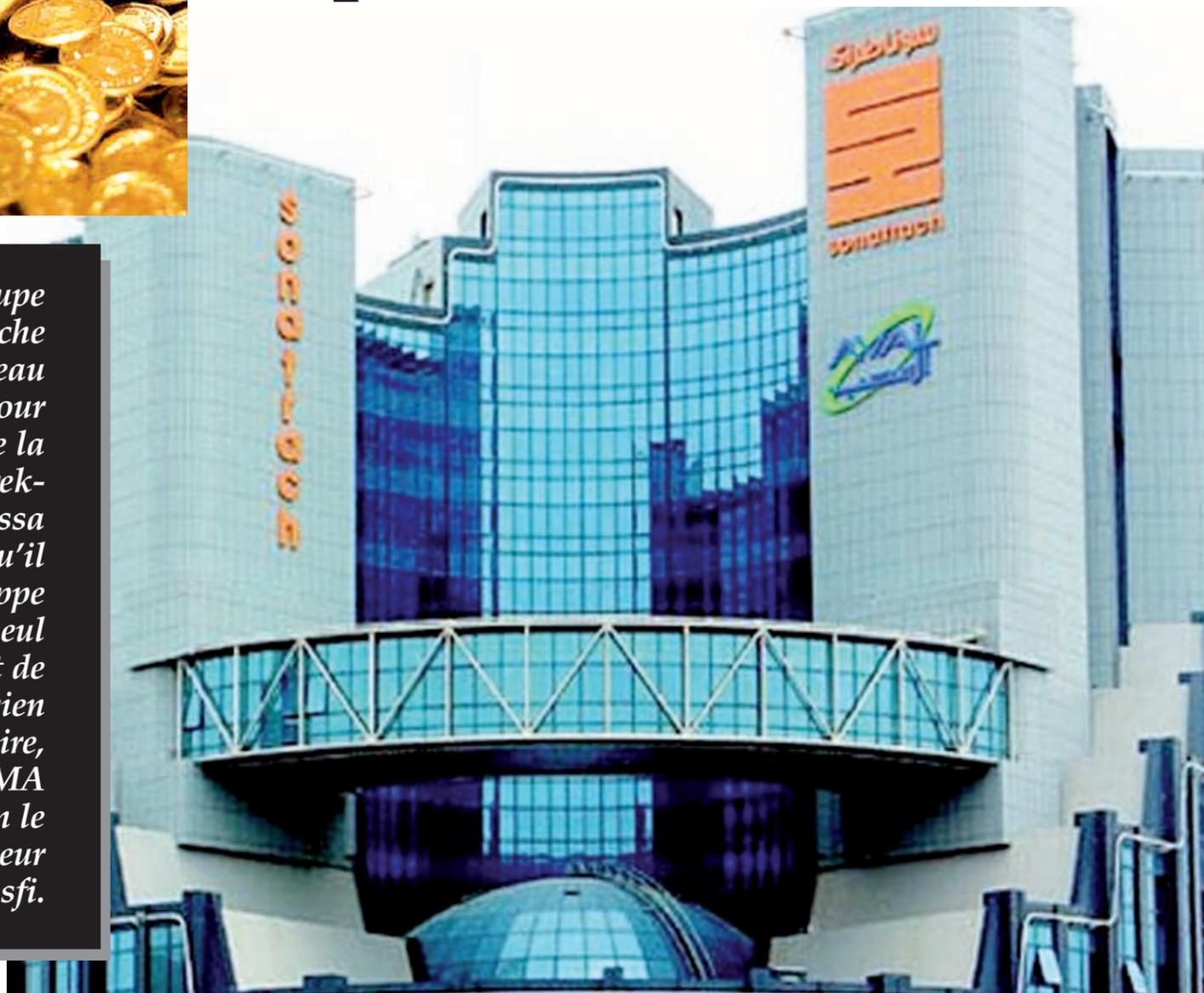
PRODUCTION AURIFÈRE NATIONALE

Cherche partenaire... désespérément



Page 12

Le groupe Sonatrach cherche un nouveau partenaire pour l'exploitation de la mine d'or de Tirek-Amesmess (Tamanrasset) qu'il développe actuellement seul après le retrait de son ancien partenaire, l'australien GMA Ressources, selon le ministre du secteur Y. Yousfi.



PÉNURIE ET VOLATILITÉ DES COURS DES PRODUITS ALIMENTAIRES



La crise perdurera en 2012

Page 13

En février 2011, les pénuries de céréales et la volatilité des prix alimentaires mettent en danger les régions les plus pauvres et ont poussé 44 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté.

PRODUCTION AURIFÈRE NATIONALE

Cherche partenaire... désespérément



Le groupe Sonatrach cherche un nouveau partenaire pour l'exploitation de la mine d'or de Terek-Amesmesa (Tamanrasset) qu'il développe actuellement seul après le retrait de son ancien partenaire, l'australien GMA Resources, selon le ministre du secteur Y. Yousfi.



PAR TASSAËDITE LEFKIR

Le nouveau partenaire devra investir dans l'exploration, un aspect délaissé à la faveur de l'exploitation. D'ailleurs la loi régissant le secteur des énergies devra être revue prochainement, déclaration de Yousfi fin 2011. Le nouveau texte devra assouplir la réglementation ayant trait à l'exploration selon le ministre toujours. Dans ce contexte et lors de la visite du ministre qatari de l'Énergie et de l'Industrie, Mohamed Ben Saleh El-Sada, Qatar Mining et Manadjim El Djazair ont convenu d'étudier la possibilité de créer une société mixte pour la recherche et l'exploitation de l'or au niveau des deux sites Terek et Amesmesa, selon le *Baouss*, bulletin des appels d'offres émis par le secteur de l'Énergie et des Mines.

Le groupe Sonatrach avait repris la totalité des actions de son partenaire australien après que ce dernier eut annoncé en octobre dernier son retrait de l'entreprise Enor qui développe la mine Terek-Amesmesa. GMA avait alors révélé qu'il n'était pas en mesure de faire face aux coûts élevés du développement de la mine.

GMA avait déclaré en octobre dernier qu'il avait investi 33 millions d'euros dans la mine d'Amesmesa sans pour autant amortir ses investissements qu'il ne pouvait pas en toute état de cause augmenter malgré l'importante hausse des prix de l'or sur les marchés internationaux. L'ancien P-dg de GMA, Douglas Perkins, avait reconnu en 2010 que Terek-Amesmesa faisait partie de l'un des plus importants gisements d'or en Afrique et qu'il avait laissé tomber le développement d'un gisement d'or en Angola pour venir investir en Algérie. Cette société était actionnaire majoritaire à 52 % avec la Sonatrach à la hauteur de 48 % dans Enor, l'entreprise d'exploitation des mines d'or en Algérie.

Selon le bilan de Gma publié début 2011 et repris par la presse nationale, la production de l'année 2010, n'était que de 750 kg d'or brut, une moyenne de 55 kg par mois. En 2007, Douglas Perkins avait déclaré à la presse que Enor a découvert le plus grand gisement d'or d'Afrique après celui du Congo, et que ce gisement à ciel ouvert de la mine de Amesmesa, va produire plus de 3 tonnes d'or par mois. Cette information a fait le tour du monde via les media spécialisés et les réseaux Internet.

Cette information avait été confirmée par le directeur général de Enor Benzergua Mustapha, et l'ex-ministre de l'Énergie et des Mines. Ils ont même déclaré que la mine de Amesmesa va produire plus de 4,5 tonnes d'or dans un délai de trois années.

En 2009, la production de la mine d'Amesmesa a augmenté de 40%. La production était de 1,16 tonne, générant 34 M\$ (24,5 M) de recettes. D'ailleurs le directeur général de l'Enor s'est félicité de ce bon résultat à l'époque. Intervenant le 31 janvier 2010 sur la Radio algérienne, Mustapha Benzerga a expliqué que la croissance des recettes, passées de 12,6 M\$ (9,1 M) en 2008 à 34 M\$ (24,5 M) en 2009, s'explique par «l'augmentation de la production de 40% et l'augmentation phénoménale du cours de l'or à partir du deuxième semestre 2009».

En quelques mois, le prix de l'once d'or a atteint 1.220 \$ (878). Actuellement aux alentours de 50621.35 \$ le lingo d'unkilo. L'Algérie table, à terme, sur une production de trois tonnes par an. A cet effet, l'Enor devrait investir 70 M\$ (50,4 M) d'ici à 2013, date à laquelle la mine de Terek devrait reprendre son activité.

T. L.

17 milliards DA pour le secteur pharmaceutique

Quelque 17 milliards de dinars ont été injectés pour "booster" l'investissement dans le domaine pharmaceutique et en finir avec la dépendance à l'égard des producteurs étrangers, a indiqué à Constantine Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

"L'objectif est de satisfaire, à l'horizon 2014, 70% des besoins nationaux en médicaments au moyen d'une production algérienne", a ajouté le ministre qui s'exprimait au cours d'un point de presse organisé à l'issue de sa visite dans la wilaya de Constantine.

A l'usine de production d'insuline de Constantine et à "Nadpharm", une unité privée qu'il a inaugurée, M. Ould Abbès a félicité l'investisseur qui a initié ce projet au moyen de 2,5 milliards de dinars pour produire plusieurs gammes de médicaments en employant plus de 150 salariés.

30 entreprises adhérent au PME II

Depuis le lancement du Programme d'appui aux PME et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (PMEII), en mars 2011, plus de 30 entreprises algériennes ont adhéré à ce programme.

C'est ce qu'a relevé jeudi à Alger Yves Van Frausum, expert principal de ce programme. L'objectif principal étant d'avoir d'ici à 2013 entre 150 à 200 entreprises PME qui auront bénéficié des projets d'appui réalisés dans le cadre du programme PMEII avec des résultats probants, selon Van Frausum qui a souligné que «si les budgets sont renouvelés, nos ambitions seront augmentées», avant d'ajouter qu'il faut bien savoir que le programme PME II s'inscrit dans la démarche des autorités algériennes dans le programme de la mise à niveau.

Il a souligné que «les entreprises ayant déjà adhéré au PME II sont réparties de manière assez équilibrée entre les secteurs ciblés, à savoir le secteur de l'industrie agroalimentaire, des matériaux de construction, de la mécanique et transformation des métaux, de la chimie et pharmacie, ainsi que de l'électricité, électronique et TIC».

Le programme PME II prévoit de contribuer au lancement d'un réseau de centres techniques sectoriels. Il est doté d'un budget de 44 millions d'euros destiné au financement d'activités de conseil, de formation et d'études dans les domaines de la mise à niveau des PME, de la qualité et du développement institutionnel. Le PME II a été mis en place par l'Algérie et l'Union européenne (UE) en 2009.

Atteindre 800 millions/ de lait en 2012

La politique du renouveau rural a commencé à donner ses fruits en référence aux performances réalisées dans la filière du lait selon le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait Fateh Messar. Ainsi, les prévisions tablent sur une production de 700 à 800 millions de lait cru en 2012, sachant que l'année 2011 verra l'importation de 25.800 vaches laitières pour consolider le potentiel de la filière.

Cette dernière est estimée à 565 millions de litres en 2011, soit une progression de 42% par rapport à l'année écoulée avec 395 millions de litres de lait cru collectés. Il s'agira également de porter les capacités de production par tête à 6.000 litres/an à moyen terme, sachant que le niveau actuel est de 3.000 litres pour la vache importée et de 1.200 à 1.500 litres pour la vache locale.

Soulignant les efforts de l'Etat dans le cadre de l'objectif de l'autosuffisance prôné au titre de la politique du renouveau agricole et rural, le premier responsable de l'Onil évoquera l'accord de coopération signé il y a quelques mois avec l'association française «Bretagne International», un projet d'un montant de 5,7 millions d'euros, qui concernera trois wilayas pilotes (Relizane, Blida et Souk Ahras), portant sur le développement de la filière «lait».

En février 2011, les pénuries de céréales et la volatilité des prix alimentaires mettent en danger les régions les plus pauvres et ont poussé 44 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté.

Les prix alimentaires mondiaux restent soutenus et volatils même si, en moyenne, l'indice mondial des prix alimentaires n'a pas évolué entre juillet et septembre.

Les prix intérieurs ont eux aussi beaucoup fluctué sur cette période, sans que l'on puisse repérer une tendance claire, ce qui complique les prévisions pour l'évolution future des cours intérieurs. Parmi les 20 pays ayant connu les plus fortes augmentations de prix alimentaires lors du dernier épisode de flambée mondiale, entre juin 2010 et février 2011, certains ont vu cette tendance se poursuivre (les augmentations pouvant atteindre 86 % quand d'autres ont enregistré une stabilisation ou un recul des prix (parfois de 25 %). De nombreux facteurs expliquent cette volatilité des prix mondiaux et intérieurs, sans que l'on puisse repérer facilement celui ou ceux qui prédominent. D'où la nécessité d'un suivi attentif de ces fluctuations de prix alimentaires, d'autant que l'économie mondiale reste fragile. La volatilité des cours alimentaires internationaux reste légèrement supérieure à celle des prix intérieurs. Cette dernière semble davantage liée aux caractéristiques et aux conditions du pays qu'à des chocs sur les cours mondiaux. Les prix intérieurs sont plus instables dans les pays enclavés et à faible revenu que dans les pays à revenu intermédiaire et ceux ayant un débouché sur la mer.

Tendances de l'évolution des prix alimentaires mondiaux

Les cours mondiaux restent élevés alors que l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale n'a pas évolué entre juillet et septembre. Malgré un repli marginal de 1 % en septembre, à 5 % de son record de février, l'indice des prix alimentaires reste supérieur de 19 % à son niveau de septembre 2010. Par ailleurs, l'évolution des prix internationaux varie selon le produit. Au dernier trimestre, une augmentation de 3 % des cours des céréales a été partiellement compensée par un recul équivalent du prix des matières grasses. Le renchérissement des céréales est essentiellement dû à l'augmentation du prix du riz (+11 %) et du blé (+4 %) Le maïs a perdu 2 %, une tendance également obser-

PÉNURIE ET VOLATILITÉ DES COURS DES PRODUITS ALIMENTAIRES

La crise perdurera en 2012



vue pour le sucre (-6 %) et l'huile de soja (-2 %). Sur la même période, les cours du pétrole brut ont reculé en moyenne de 7 % alors que les engrais augmentaient de 3 %. Des anticipations positives pour les approvisionnements et les stocks pourraient lever une partie des tensions sur les cours alimentaires mondiaux. Les dernières prévisions du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) tablent pour 2011/2012 sur un niveau record des stocks de blé depuis dix ans, grâce à un rebond dans les principaux pays producteurs, comme l'Australie, le Canada et le Kazakhstan, et en Europe. Cette évolution pourrait entraîner une révision à la hausse de 5 % de la production mondiale par rapport aux estimations de production pour 2010/2011. De même et malgré un recul marginal attendu aux États-Unis, à cause d'un été anormalement chaud, la production mondiale de maïs devrait augmenter de 4 %, dopée par les bons résultats en Argentine, au Brésil, en Chine, dans la fédération de Russie et en Ukraine. La production mondiale de riz devrait elle aussi connaître une embellie en 2011/2012, grâce en grande partie à des précipitations particulièrement propices pendant la mousson en Inde qui ont entraîné une récolte exceptionnelle. L'Inde a aussi autorisé des entreprises privées à exporter du riz non basmati en juillet, une première depuis trois ans, afin d'écouler des stocks gouvernementaux record. Mais les exportations de riz thaï devraient chuter en termes relatifs, de un tiers à un quart du total mondial en 2012, pénalisées par l'augmentation des prix à l'exportation qui a suivi l'annonce du programme thaïlandais de prêts hypothécaires pour le riz. D'autres grands exportateurs, comme l'Inde et le Pakistan, devraient combler ce déficit.

D'autres facteurs arguent bien du niveau des prix alimentaires dans les prochains mois. Les inquiétudes relatives à l'état de l'économie mondiale – en particulier aux États-Unis et dans la zone euro – ont d'une manière générale ralenti la demande. Ces troubles économiques persis-

mais en Chine et de riz en Inde ainsi que la décision de l'Ukraine de supprimer les taxes sur les exportations de céréales (d'ici juillet 2012) sont autant de facteurs qui contribuent à endiguer la hausse des prix mondiaux. Mais un certain nombre de sujets de préoccupation demeurent quant à la volatilité des prix alimentaires mondiaux. Premièrement, les prix restent sensiblement plus soutenus qu'à la même époque l'an dernier et, dans le cas du riz, suivent une tendance ascendante depuis mai. Ensuite, le prix des engrais – essentiels pour la production agricole – est resté élevé, à pratiquement plus de la moitié de son niveau d'il y a un an. Par ailleurs, les marchés alimentaires mondiaux et les marchés de l'énergie sont depuis quelques années étroitement imbriqués. Des inquiétudes durables quant aux perspectives de l'économie mondiale conjuguées aux incertitudes entourant l'approvisionnement en pétrole face aux risques de dégradation de la situation dans la République arabe syrienne, mais aussi l'espoir d'une reprise rapide des exportations de la Libye, devraient entretenir la volatilité des cours de l'énergie. Les prix des autres matières premières hors alimentation – minerais et métaux notamment – ont eux aussi connu de fortes variations : après un recul en août et en septembre, ils étaient repartis à la hausse début octobre (c'est surtout vrai des métaux précieux). Une partie de ces fluctuations déteindra forcément sur les prix alimentaires. Enfin, malgré de bonnes perspectives globales de production, les marchés du riz devront faire l'objet d'un suivi attentif, dans la mesure où le programme de prêts hypothécaires pour le riz en Thaïlande a renchéri les prix à l'exportation du riz thaï (5 % de brisures) qui, de 566 dollars la tonne en moyenne en août, sont passés à 598 dollars en septembre. Certains analystes tablent toujours sur une nouvelle augmentation des cours dans les prochains mois. Sans compter que les récentes inondations qui ont frappé la Thaïlande – les pires en 50 ans – pourraient aggraver la manque de visibilité à court terme, les pertes

de production étant estimées entre 4 à 6 millions de tonnes de riz (soit environ 16 à 24 % du total de la production prévue). Le Nord, le Nord-est et le centre du pays et leurs 2,4 millions d'habitants ont été touchés par ces inondations, laissant d'immenses étendues de terre agricole sous l'eau. Cette situation ralentit les expéditions (même si aucun cas de défaut n'a encore été recensé) et pourrait avoir entraîné la destruction d'un certain nombre d'entrepôts et de rizeries. Point positif, la récolte de cette culture primordiale était pratiquement finie dans certaines régions – notamment le centre – avant l'arrivée des eaux. En outre, on s'attend à de bons résultats pour les cultures forcées, ce qui pourrait partiellement compenser ces pertes de production. Enfin, même si les stocks de céréales devraient augmenter en 2011/12, ils restent faibles, avec un ratio stocks/utilisation de 21 % (voire même, dans le cas du maïs aux États-Unis, de 7 %). Dans ce type de situation, des chocs, même minimes, peuvent avoir un effet amplifié sur la volatilité des prix.

Volatilité des prix alimentaires internationaux et nationaux

Ces incertitudes étant sans doute appelées à durer, les prix alimentaires mondiaux vont continuer de fluctuer. De l'avis général en effet, des facteurs structurels vont entretenir ces niveaux de prix et cette volatilité à moyen terme. Le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2011, voit dans le développement économique et la pression démographique rapides, l'imbrication croissante des marchés alimentaires et énergétiques et la montée en puissance des biocarburants les facteurs structurels qui expliquent à la fois la fluctuation des prix et leurs niveaux. De même, la volatilité des prix intérieurs devrait se poursuivre. Les différences entre pays en termes de dépendance vis-à-vis des importations vivrières et de saisonnalité des récoltes sont des facteurs qui contribueront très certainement à la fluctuation des prix d'un pays à l'autre et au sein de chaque pays.

Dans l'exemple récent le plus dramatique – la crise de la Corne de l'Afrique – les prix alimentaires ont légèrement reculé en moyenne en août, après avoir atteint des niveaux historiques en juin et en juillet, signe d'une augmentation de l'offre liée aux grandes récoltes saisonnières qui viennent de s'achever ou sont encore en cours. Mais même dans les zones de production excédentaire, les pressions à la hausse se poursuivront sans doute, attisées par une demande soutenue des zones déficitaires dans la région comme en Afrique centrale. L'encadré 1 rend compte de la situation humanitaire actuelle dans la Corne de l'Afrique.

YEN, FUKUSHIMA, EUROPE

2011, une année désastreuse pour la Bourse de Tokyo

Le 4 janvier 2011, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo achevait la première séance de l'année au plus haut niveau depuis mai 2010 grâce à l'optimisme des investisseurs quant à l'économie internationale. Les leurs espoirs ont été saccagés par le yen cher, le séisme et l'accident nucléaire du 11 mars, sans compter la crise de la dette en Europe.

Le même indice Nikkei a terminé vendredi la dernière journée de transactions de 2011 à 8.455,35 points, son plus bas niveau de fin d'année depuis celui de 1982. Sur l'ensemble du millésime, l'indice des 225 valeurs vedettes a perdu 17,3% à cause d'une série d'événements inattendus qui ont laminé les actions.

En 2010, le Nikkei avait abandonné 3% après avoir connu de brusques mouvements, malmené notamment par les incer-



titudes conjoncturelles mondiales et par les fluctuations rapides sur le marché des changes. Toutefois, les courtiers étaient optimistes. «Traditionnellement, les années du Lapin, comme 2011, sont considérées comme marquant un bond des indices boursiers japonais», disaient-ils.

Tout faux : l'an 2011 a été le pire pour

le Japon depuis la Deuxième guerre mondiale.

Au premier trimestre, tout allait pourtant plutôt bien. Le 21 février, le Nikkei cotait 10.857,53 points. Ce fut son maximum annuel.

Le 10 mars, il terminait à 10.434,38 points, les investisseurs s'inquiétant alors

de l'escalade des combats en Libye.

Le vendredi 11 mars, un quart d'heure avant la clôture, le nord-est de l'archipel était secoué par un violent séisme dont on perçut immédiatement la puissance exceptionnelle mais sans en mesurer la portée, le tsunami et l'accident nucléaire étant survenus plus tard. Le Nikkei ne céda alors que 1,72%.

Lors de la séance suivante, celle du lundi 14 mars, il plongea de 6,18%, sur un volume de transactions historique, plus de 4,88 milliards de titres échangés sur le premier marché, soit quelque deux fois et demie la quantité moyenne habituelle.

Le lendemain, la Bourse de Tokyo vécut l'une des plus dramatiques journées de son existence. L'indice Nikkei s'effondra de 10,55% dans un mouvement de panique des investisseurs alarmés par la brutale aggravation de la situation à la centrale nucléaire de Fukushima, noyée par le raz-de-marée de plus de 14 mètres qui submergea le site.

On apprit par la suite que ce 15 mars fut réellement le jour le plus dangereux, celui au cours duquel les plus importants rejets de substances radioactives se sont produits. Des personnels de la compagnie Tokyo Electric Power (Tepco) ont alors même songé à quitter le complexe atomique incontrôlable.

En deux jours l'action de Tepco fut massacrée, fondant de 42,4% pour tomber à 1.221 yens.

Depuis, sa descente aux enfers s'est poursuivie, le titre, objet d'incessantes spéculations, ne valant plus ce 30 décembre que 183 yens, alors que plane la menace d'une nationalisation du groupe mis à genoux par le drame de Fukushima.

Même si les entreprises des secteurs-phares ont réussi plus rapidement que prévu à surmonter en quelques mois les dégâts provoqués sur l'appareil industriel par la catastrophe naturelle et nucléaire, la Bourse, elle, n'est pas parvenue à se rétablir à cause du yen enfiévré et d'un ralentissement international d'activité.

Un yen trop vigoureux bride les marges des sociétés japonaises sur les marchés extérieurs, sabote leur compétitivité, les conduit à délocaliser et à se fournir auprès de firmes étrangères, au détriment de l'industrie, des emplois et de l'économie nipponne dans son ensemble.

La cherté insoutenable de la devise nipponne a obligé le gouvernement à déclencher deux interventions unilatérales directes sur le marché des changes dans l'année, après une en 2010 et celle du 17 mars menée en coopération avec les pays du G7.

Le 4 août, l'Etat a vendu sur les places financières 4.512,9 milliards de yens (plus de 40 milliards d'euros au cours du moment) pour affaiblir sa devise, alors que le dollar venait de passer sous 77 yens.

Ce fut hélas un coup d'épée dans l'eau qui le força à doubler la mise le 31 octobre alors que le billet vert était tombé à un nouveau plus bas inédit, 75,32 yens.

Depuis, même s'il se maintient entre 77 et 78 yens, la Bourse ne remonte pas, plombée par les incertitudes sur l'évolution de la conjoncture mondiale, principalement à cause de la crise de la dette européenne, laquelle constitue «le plus important risque de blocage de la reprise japonaise», selon le gouverneur de la banque centrale du Japon.

ETATS-UNIS

Dernière salve de chiffres positifs pour la croissance en 2011



Une dernière salve de chiffres positifs pour la croissance des Etats-Unis en 2011 a été publiée jeudi, montrant que la conjoncture reste favorable pour la première économie mondiale. «Les preuves que la croissance économique est sur une pente ascendante en cette fin 2011 continuent de s'accumuler», ont souligné les analystes du cabinet RDQ Economics. Les directeurs d'achats des entreprises de la région de Chicago (Nord) ont fait preuve en décembre du même optimisme que le mois précédent, selon un sondage de l'association professionnelle ISM. L'indice de cette association a été quasi stable, à 62,5 contre 62,6 en novembre, alors que les analystes craignaient un recul. L'appréciation des sondés sur la production (66,2) et les nouvelles commandes (68,0) a été légèrement moins bonne qu'en novembre mais est restée nettement positive, tandis que leur opinion sur l'emploi s'est améliorée (58,6). Pour

Peter Newland, de la banque Barclays, ces chiffres «*correspondent à une solide croissance de la production industrielle au quatrième trimestre*». La croissance du troisième trimestre avait fortement déçu, à 1,8% en rythme annuel. Celle du quatrième trimestre devrait, selon le consensus des économistes, dépasser 3%, un chiffre à faire pâlir d'envie de nombreux pays européens. Peut-être trop prudents pendant l'été, sous l'effet du psychodrame du plafond de la dette à Washington et de l'aggravation de la crise financière en zone euro, les employeurs américains ont été plus entreprenants à l'automne. Parmi les bénéficiaires, les chômeurs. Même si les nouvelles inscriptions au chômage ont augmenté dans la semaine précédant Noël (à 381.000 contre 366.000 auparavant), la tendance reste nettement orientée à la baisse. En moyenne sur quatre semaines, le département du Travail fait état de 375.000 demandes hebdomadaires, ce qui n'était pas

arrivé depuis juin 2008. «*Il s'agit maintenant d'un niveau qui tend à signaler une baisse du taux de chômage*», s'est félicité Joel Naroff, de Naroff Economic Advisors.

L'amélioration du marché américain du travail ces deux derniers mois s'est traduite par une chute du taux de chômage en novembre à 8,6%, contre 9,0% en octobre. Une première estimation du taux en décembre doit être publiée le 6 janvier.

Une baisse du taux de chômage est largement considérée comme la clé d'une reprise du marché immobilier, toujours en crise. Or selon les chiffres de l'Association nationale des agents immobiliers (NAR), la conjoncture s'améliore là aussi. Les promesses de vente de logements ont poursuivi leur nette hausse en novembre (+7,3%, après +10,4% en octobre), atteignant le niveau le plus élevé depuis avril 2010. La NAR a appelé à interpréter ce bond avec prudence compte tenu d'un niveau de ruptures de contrat «*inhabituellement élevé*». Mais d'après elle, «*les conditions pour acquérir un logement sont exceptionnellement avantageuses et il y a une demande croissante de la part de candidats à l'achat qui étaient restés sur la touche*» jusqu'ici. «*L'offre de logements à vendre dans le neuf comme dans l'ancien est revenue à des niveaux plus normaux, les critères exigés des emprunteurs se sont stabilisés ces derniers trimestres, et un marché du travail en amélioration progressive devraient apporter un soutien supplémentaire*», a estimé Robert Kavcic, de la banque d'affaires BMO Capital Markets.

Pour ceux qui voudraient vendre, la tendance à la baisse des prix de l'immobilier est cependant peu encourageante.

TAKFARINAS AU ZÉNITH DE PARIS

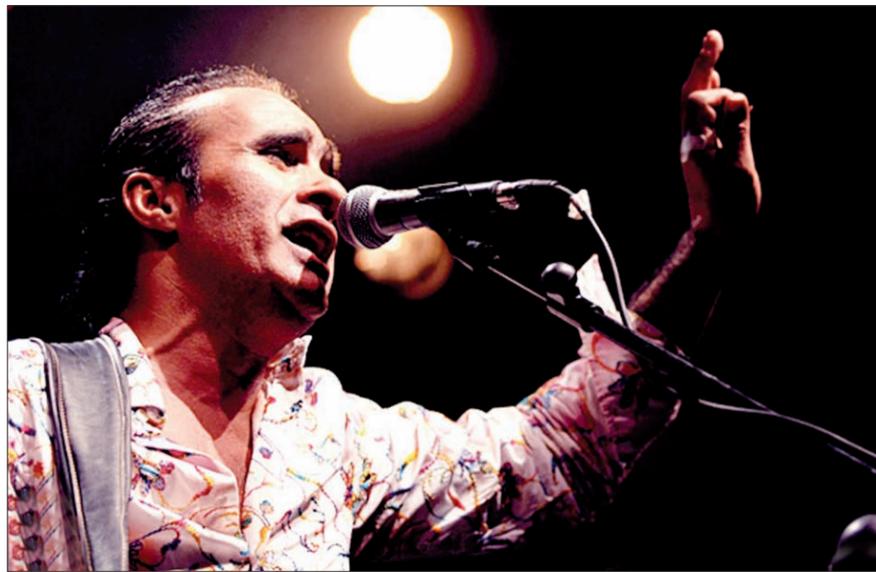
Concert à l'occasion de Yennayer

Takfarinas, de son vrai nom Ahcène Zermani, est né à Tixeraine en 1958. Il est le quatrième enfant d'une famille d'artistes. Son frère, son père et avant eux son grand-père l'initient à la musique. En 1976, les auditeurs le découvrent pour la première fois sur une chaîne de la Radio nationale.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Takfarinas, le roi de la chanson kabyle moderne, donnera au Zenith de Paris le 8 janvier prochain un concert de musique à l'occasion de Yennayer 2962 qui coïncide avec le 12 janvier de chaque année. Ses fans et les autres se réjouissent déjà de cette opportunité qui leur permettra de découvrir ou redécouvrir, pour beaucoup, son dernier album dédié aux parents *Lwaldine*, sorti en mai 2011. Pour rappel avant de se rendre à Paris Takfarinas était à Tamanrasset, où s'est tenu le Festival du chant amazigh.

Takfarinas ne se sépare jamais de son mandole électro-acoustique à deux manches, ses chansons sont inspirées du vécu de nos montagnes et des us et coutumes ancestrales. Le chant de l'exil, la liberté, l'amour, le partage, et un hommage perpétuel à sa chère Kabylie sont les thèmes traités par le chanteur dans ses albums. Takfarinas possède une voix douce aux sonorités spéciales découvrant une magique « âme ». Takfarinas a vécu une grande partie de sa vie à l'étranger d'où de nouvelles sonorités dans le mixage de ses musiques venues des quatre coins du monde, créant ainsi un style unique de



musique qu'il a appelée « yal music ». Ce style est en quelque sorte sa signature bien propre à lui mais placé sous des thèmes universels qui abordent les entraves à la liberté et les maux accablant les jeunes générations. Takfarinas est le créateur de la « yal music », il a pu ainsi redéfinir, après beaucoup de recherches, l'ensemble des musiques kabyles, chanteur des jeunes par excellence, il est surtout connu pour son célèbre *Ouaye thelha*, (Qu'elle est belle), ainsi que son dernier double album, qui se veut un hymne aux parents. Un album phare avec son titre *Lwaldine* (parents) émouvant hommage aux parents. Par ailleurs, il est utile de signaler, selon le site de chanteur, le style de musique « yal » est la racine pour indiquer ce qui est « yella » c'est-à-dire existe, et la propriété « ayla »; « yel-lal » est en relation avec la naissance, et donc l'appartenance. Pour Takfarinas, ce mot est le mieux à même de rassembler la diversité de la musique kabyle. Et le « yal » est son identité qui devient un leit-

motiv pour poursuivre les recherches. Pour la promotion de ce style de musique « yal » et son développement pour être accessible aux nouveaux talents, une association a été créée en 2008, sous l'appellation « Les amis de la musique yal ». Takfarinas a, grâce à cette création, apporté un nouveau souffle à la chanson kabyle moderne. Takfarinas a fait en sorte que les paroles bourgeonnent à l'identité kabyle avec ses riches traditions et coutumes dans chaque chanson. Takfarinas, de son vrai nom Ahcène Zermani, est né à Tixeraine, en 1958. Takfarinas est le quatrième enfant d'une famille d'artistes. Son frère, son père et avant eux son grand-père l'initient au monde musical. En 1976, les auditeurs le découvrent pour la première fois sur la Radio nationale. Son dernier double album intitulé *Lwaldine* est le 18e album enregistré en trente ans d'une carrière artistique exemplaire que l'on souhaite encore très riche pour le grand bonheur de ses innombrables fans.

D. B.

ALGER, ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

Exposition d'œuvres artisanales

L'Établissement Arts et Culture d'Alger abrite, du 25 décembre au 12 de ce mois, une très belle exposition d'œuvres artisanales typiquement algériennes. L'exposition est placée sous le thème « Cadeau de fin d'année ». Cette exposition a pour objectif de promouvoir et d'exposer les produits traditionnels algériens. Cette exposition coïncide également avec le Nouvel An berbère 2962, qui verra en cette exposition un programme riche et diversifié. Une dizaine d'artisans ont pris part dans cette exposition marquée également par la multiplication du thème choisi par chaque artisan. Il faut dire que cette exposition est une opportunité offerte aux Algérois de choisir et de découvrir les beaux objets artisanaux algériens pour les offrir à l'occasion de la fin d'année. Les prix des œuvres exposées reste abordable « on voulait, à travers cette expo-vente, permettre aux citoyens d'offrir des cadeaux de fin d'année à des prix accessibles pour tous » affirme les organisateurs de cette exposition. Le hall de l'Établissement d'Arts et Culture situé à la place Audin est réservé aux exposants, dont des femmes et hommes artisans, les œuvres

exposées vont des objets de couture et broderie, produites par une spécialiste dans l'artisanat algérois, aux tenues traditionnelles comme le *karakou*. L'autre exposition concerne la décoration florale, sur verre et des objets en céramique. L'exposition se veut un soutien aux artisans afin de préserver leur savoir-faire et par là même le patrimoine culturel et artisanal algérien. Dans ce sens des décorations, qui représentent le patrimoine algérien comme l'exposition de décoration arabesque, des tableaux de peinture du patrimoine et de La Casbah d'Alger sont proposées. Un couscous à base d'orge est proposé par des femmes artisans de l'association El Kanoun. Cette exposition est un véritable espace pour découvrir et redécouvrir les œuvres artisanales algériennes marquées par un enchaînement culturel propre à chaque région du pays. A ce propos, l'artisan Mourad Dzirri, spécialisé dans les œuvres artisanales du cuir, nous dira « notre objectif est d'exposer nos œuvres au public afin de faire mieux connaître le patrimoine algérien et redonner à ces œuvres leur place et permettre aux Algériens, qui

ont oublié à quel point ces objets font partie intégrante de la maison algérienne. D'ailleurs, actuellement, avec la montée de la mondialisation, la plupart des personnes ne connaissent pas les œuvres artisanales algériennes alors qu'elles les achètent au Maroc ou en Tunisie ». Il continuera disant : « A travers ces manifestations, dont nous remercions les organisateurs, nos œuvres seront connues du public. Nous souhaiterions qu'il y ait un marché spécial pour les objets de l'artisanat car le tourisme se développe avec ce genre de choses ». La matière première pour la fabrication des objets artisanaux est l'autre contrainte déplorée par les artisans qui se plaignent que cette dernière soit rare et surtout onéreuse, d'ailleurs cela a poussé beaucoup d'artisans à abandonner leur métier. Cette initiative reste donc louable puisqu'elle permet de redonner un nouveau souffle au secteur de l'artisanat en créant des espaces pour la découverte de ces œuvres magnifiques qu'il faut empêcher de mourir car elles font partie de notre vie.

D. B.

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Projet de réhabilitation du vieux bâti à Bou-Saâda

Des actions pour la préservation et la réhabilitation du secteur protégé du vieux tissu urbain de la ville de Boussaâda (wilaya de M'sila) seront lancées "avant fin janvier prochain", apprend-on auprès de la direction locale de la culture. Les actions prévues porteront notamment sur la préservation, dans le respect de l'architecture initiale, de vieux monuments de cette cité dont la construction remonte à plus de deux siècles, indique la même source. Un séminaire international sur "La vieille cité et les oasis" sera organisé en mars prochain à Boussaâda pour définir, entre autres, la nature de l'intervention que le ministère de l'Agriculture et du développement rural est appelé à effectuer dans le cadre de ce projet, ajoute la même source, signalant que les travaux retenus débiteront après la classification, annoncée pour janvier, de cette cité en tant que patrimoine national. Depuis 1995, plusieurs actions de restauration ont été lancées à Boussaâda, une cité aux ruelles étroites ombragées par de hautes toitures construites en matériaux locaux. Carrefour commercial célèbre jusqu'aux années 30 pour son grand marché hebdomadaire, la ville avait jadis quatre principales portes d'accès. Sous l'occupation française, des camps militaires ont été érigés autour de la ville pour contrôler la région.

DOCUMENTAIRE SUR ABDELHAFIDH BOUSSOUF

1^{er} tour de manivelle à Mila

Le premier tour de manivelle pour le tournage d'un documentaire sur le moudjahid Abdelhafid Boussouf a été donné samedi devant la stèle

"Rawdhat el chouhada" de Mila à l'occasion de la commémoration du 31e anniversaire du décès de cette grande figure de la Révolution armée. Le wali de Mila a



annoncé, dans un point de presse animé à la maison de la Culture Moubarek El Mili, que cette œuvre de 52 minutes, signée par le réalisateur Abdelbaki Sallaï, sera financée par la wilaya. Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Saïd Abadou, a affirmé, au cours d'une conférence-débat organisée pour la circonstance, que Boussouf faisait partie du "groupe restreint de figures historiques ayant assumé pleinement leurs responsabilités nationales". La célébration du 31^e anniversaire de la mort du moudjahid Boussouf a donné lieu à une cérémonie de recueillement au carré des martyrs du centre ville de Mila, ainsi qu'à l'inauguration d'une plaque commémorative portant les noms de Lakhdar Bentobbal, Abdelhafid Boussouf et Rabah Bitat. Plusieurs activités culturelles et artistiques ont été également organisées en hommage à cette grande figure révolutionnaire.

APS

COUPE D'ALGÉRIE

Si la sortie prématurée de la JSM Béjaïa constitue l'une des plus grosses surprises des 32es de finale de la Coupe d'Algérie, l'élimination des trois autres clubs était prévisible puisque les rencontres ont mis aux prises des pensionnaires de Ligue 1. Sur les neuf clubs de Ligue 2, trois seulement seront présents aux 1/16es de finale.

PAR MOURAD SALHI

L'effet surprise qui est, à chaque fois, la principale caractéristique de la Coupe d'Algérie continue encore à marquer cette prestigieuse compétition. En effet, personne n'avait prévu que la JSM Béjaïa quittera prématurément la Coupe d'Algérie. Au moment où tout le monde s'attendait à un derby kabyle, JSK-JSMB, cette équipe du haut du tableau de Ligue 1, et qui s'appête à disputer sa première Ligue des champions africaine au mois de février prochain, a été éliminée par le MB Hassasna qui évolue au championnat amateur. Le NA Hussein Dey, lanterne rouge de Ligue 1 depuis l'entame de cette saison, a été éliminé par l'AS Khroub et complique ainsi son existence. Sans la moindre victoire en 15 matches, la formation algéroise rate cette opportunité qui aurait pu être un départ vers un avenir meilleur. Le MC Oran, l'avant-dernier au classement général de Ligue 1, a été lui aussi sorti par le champion d'hiver, l'ES Sétif sur ses bases. Les Oranais qui ont tout fait pour éviter de tomber une nouvelle fois à domicile, ont été finalement battus par les Aigles Noirs grâce à un tir victorieux de Abdel Moumen Djabou de plus de 30 mètres. Le CA Batna, lui aussi, est passé à la trappe, à domicile face au CS Constantine aux tirs au but. Mis à part ces quatre clubs de Ligue 1, les autres clubs de ce palier notamment les spécialistes de la coupe à savoir la JS Kabylie, l'USM Alger, le CR Belouizdad, ont réalisé tout l'essentiel sans mal. La Ligue 1 sera présente par 12 clubs sur 16 possibles, la Ligue 2, de son côté, sera présente par trois clubs seulement, après l'élimination



du RC Kouba, MO Béjaïa, USM Blida, ES Mostaganem, USM Annaba et le MSP Batna. Pour ce qui concerne celles qui seront présentes en 1/16es de finale, sont le CA Bordj Bou-Argeridj, champion d'hiver incontestable, la JS Saoura la surprise de cette Ligue 2 cette saison et L'O Médéa. Le plus gros score de ce tour a été réalisé par le MC El Eulma qui a étrillé le CR Ben Badis sur le score de 7 buts à 0 suivi du MC Saïda qui a battu le NRB Nezla sur le score sans appel de 4 buts à 0. En revanche, le championnat amateur qui participe avec 13 clubs, sera présent en force également en 1/16e de finale avec 8 clubs.

Vers des chocs en 1/8es de finale

Mis à part le rendez-vous d'El Khroub qui mettra aux prises deux pensionnaires de Ligue 1, à savoir, l'AS Khroub et le MC El Eulma, le match qui constitue d'ailleurs l'affiche de ce tour, les autres clubs de Ligue 1 qualifiés en 1/16es de finale rencontreront tous des équipes soit du championnat amateur soit de l'inter-region 1 où 2. Ce qui veut dire, ils n'auront pas beaucoup de difficultés pour se qualifier en 1/8es de finale et donner rendez-vous à des matches chocs. La JS Kabylie, vainqueur de la dernière édition, et qui n'a pas éprouvé trop de difficulté

pour venir à bout du MSP Batna recevra le MB Hassasna dans un match qui s'annonce à la faveur de l'équipe locale. L'USM Harrach, finaliste de la précédente édition accueillera l'ES Azzefoun. L'USM Alger qui détient le record des trophées recevra à Bologhine la JS Jijel qui évolue dans le championnat amateur, alors que son voisin le CR Belouizdad accueillera la JS Sidi Salem de Ligue régionale 1. Le CS Constantine donnera la réplique à l'O Médéa de Ligue 2, tandis que les deux Mouloudia de Saïda et d'Alger recevront respectivement le RC Relizane et USM Aïn Beïda. Les deux derniers clubs de Ligue 1, en l'occurrence l'ASO Chlef, le champion sortant et l'ES Sétif, champion d'hiver cette saison se rendront respectivement chez le CA Bordj Bou-Argeridj champion d'hiver de la Ligue 2 et l'IR Tébessa qui évolue en inter-region.

M. S.

1/16es de finale

WA Boufarik - CRB Milia
USM El-Harrach - ES Azzefoun
CRB Aïn-Djasser - IB Khémis El Khechna
USM Alger - JS Djijel
CAB Bordj Bou-Argeridj - ASO Chlef
CS Constantine - O Médéa
JS Saoura - RC Arba
CR Belouizdad - JS Sidi Salem
JS Kabylie - MB Hassasna
WA Tlemcen - WA Ramdane Djamel
ES Ben Aknoun - IR Bir Mourad Raïs
MC Saïda - RC Relizane
IR Tébessa - ES Sétif
AS Khroub - MCE Eulma
MC Alger - USM Aïn Beïda
CRB Aïn Ouessara - MB Constantine .

Mesbah confirme les contacts avec Tottenham et Fribourg

Le défenseur latéral algérien Djamel Mesbah, dont le contrat avec Lecce (Serie A) expire en juin prochain, a confirmé les contacts avec les clubs anglais et allemand de Tottenham et Fribourg qui veulent l'enrôler lors du mercato hivernal. "Je suis un professionnel et lié par un contrat avec Lecce, s'il y a des offres, c'est mon agent qui s'en



occupe. A ma connaissance, les Allemands de Fribourg ainsi que les Anglais de Tottenham ont pris attache avec mon agent, Alessandro Lucci", a déclaré l'international algérien de 27 ans à la presse locale. Mesbah, actuellement à l'arrêt en raison d'une blessure contractée avec son équipe en décembre, a été l'un des joueurs les plus réguliers avec Lecce la saison dernière et lors de la phase aller de l'actuelle saison, et ce, de l'avis des spécialistes italiens. "A vrai dire, je suis très honoré par les reconnaissances des

spécialistes, ça fait plaisir. Je dois dire que je traverse une période faste avec une forme physique assez bonne qui m'a permis d'être aussi bien psychologiquement", a-t-il ajouté. Le site spécialisé TuttoMercatoWeb avait révélé vendredi l'intérêt que portaient les "Spurs" au défenseur latéral gauche algérien qui sera libre de tout engagement en juin. Le club londonien a sondé

le terrain dernièrement en contactant Alessandro Lucci qui va, à son tour, rencontrer lors des prochains jours les dirigeants de Lecce pour connaître leurs intentions concernant l'international algérien, selon la même source. Quant à Fribourg, lanterne rouge de la Bundesliga, il aurait proposé 400.000 euros pour s'attacher les services de Djamel Mesbah qui peut aussi jouer en milieu de terrain. Outre ces deux clubs, les Italiens de Parme, qui avaient courtisé Mesbah durant l'intersaison, semblent revenir à la charge.

NA HUSSEIN DEY

L'entraîneur Saïd Hammouche jette l'éponge

L'entraîneur du NA Hussein Dey (Ligue 1 de football), Saïd Hammouche, a présenté sa démission après l'élimination de l'équipe en 32es de finale de la coupe d'Algérie face à l'AS Khroub, a-t-on appris dimanche auprès du président du club "Sang et Or", Mahfoud Ould Zmirli. "Saïd Hammouche m'a informé de sa décision de quitter la barre technique du club. La reprise des entraînements, prévue mercredi, sera assurée par son adjoint Smaïl Gana en attendant de désigner un nouvel entraîneur", a déclaré à l'APS Ould Zmirli. Le Nasria vient de consommer ainsi son deuxième entraîneur de la saison après Nabil Medjahed qui a démissionné au mois de novembre dernier, au len-



demain de la lourde défaite face au MC El-Eulma (4-0) pour le compte de la 8e journée de la Ligue 1. Le NAHD a terminé la phase aller du championnat professionnel de Ligue 1 à la 16e et dernière place au classement avec 8 points au compteur, échouant à enregistrer la moindre victoire. Vendredi, les coéquipiers de Sid-Ahmed

Kheddis se sont fait éliminer en 32es de finale de la coupe d'Algérie par l'AS Khroub (1-0). Quant à la présidence du club banlieusard, elle devrait revenir, à partir de lundi, à Mourad Lahlou qui va rencontrer Ould Zmirli chez le notaire pour accomplir les procédures administratives d'usage et conclure l'accord qui lui permettra d'officialiser son retour. Mourad Lahlou avait déjà présidé les destinées du club Sang et Or entre 2006 et 2008, succédant au regretté Mohamed Kheddis. Côté mercato, le Nasria a enregistré la venue jusque-là de Chérif Abdeslam (ex-ASO Chlef) et Yacine Hamadou (ex-CS Constantine), alors que Nassim Oussalah, Adlène Bensaid, Rabah Hafid et Jimi Bolouse ont été libérés.

XERODERMA PIGMENTOSUM

On les appelle les enfants de la Lune...

On les appelle les enfants de la Lune parce qu'ils ne doivent pas être exposés aux rayons ultraviolets. Un nom poétique pour une grave maladie génétique rare nommée : Xeroderma Pigmentosum.

Le xeroderma pigmentosum est une maladie d'origine génétique rare. Elle se caractérise par une sensibilité excessive de la peau au soleil, des troubles oculaires et un risque multiplié par 1.000 de développer un cancer de la peau ou des yeux. Concrètement, les mécanismes de réparation de l'ADN sont inopérants et n'arrivent pas à réparer notamment les dimères de thymine. Plus précisément, ces patients sont déficients dans l'un des gènes codant les protéines participant au mécanisme de réparation par excision de nucléotides. Les mutations dues à l'environnement (surtout les ultraviolets) s'accumulent donc au cours des mitoses successives.

La moitié des personnes atteintes ont dès leur plus jeune âge une réaction cutanée excessive à l'exposition solaire. Une des caractéristiques de la maladie est la présence de lentigines solaires semblables à des taches de rousseur importantes au niveau du visage avant l'âge de deux ans, alors que celles-ci sont rares chez les enfants. La peau est sèche et épaisse avec des anomalies variées de la pigmentation.

Les troubles oculaires sont souvent limités à la chambre antérieure de l'œil impliquant une cataracte ou une kératite. Les paupières sont très fragiles avec perte des cils et pouvant aller jusqu'à la destruction totale. L'âge moyen de survenue des cancers de la peau est inférieur à 10 ans.

Un tiers des individus ont des manifestations neurologiques comprenant des pertes de l'audition, une microcéphalie, des troubles du développement et des réflexes tendineux diminués ou absents.

Les formes variantes du xeroderma pigmentosum se manifestent beaucoup plus tard. L'affection se caractérise, dès la petite enfance pour la plupart de ses formes, par des hyperpigmentations apparaissant au soleil évoluant en cancer ou complications oculaires.

Le XP peut aussi inclure d'autres problèmes neurologiques ou un nanisme...

Le XP touche les deux sexes. En fonction de sa forme et de l'âge à laquelle il se déclare, il réduit significativement l'espérance de vie du malade.



Il n'existe, à l'heure actuelle, aucun traitement. On ne peut que limiter les symptômes en appliquant des mesures préventives drastiques et très onéreuses.

Il faut donc supprimer toute exposition aux UV, ou du moins la réduire très fortement. Pour cela, il faut utiliser des tenues intégrales (développées par la NASA), appliquer intensivement et fréquemment des crèmes solaires à indice de protection maximal, se méfier de toute source lumineuse (soleil, néons...) et mesurer le taux d'UV avant d'y exposer les malades. Il faut consulter très régulièrement son dermatologue et traiter tout problème dermatologique rapidement.

Xeroderma Pigmentosum ou derme sec et pigmenté

Dès la naissance, la peau présente une importante sécheresse. Le premier contact avec les ultraviolets du soleil ou ceux de

certaines lampes, provoque des réactions d'hyperpigmentation. Des tâches brunes nommées photodermatose, apparaissent sur le corps. D'autres signes peuvent aussi apparaître comme des troubles oculaires ou des troubles nerveux.

Mécanisme de la maladie

Chacune de nos cellules contient du matériel génétique sous forme d'ADN. Chaque morceau de cet ADN est appelé : gène : il contient une information particulière. Par exemple comment fabriquer une protéine comme la mélanine : pigment de la peau.

Cet ADN est constamment attaqué par différentes substances chimiques mais aussi par les ultraviolets. Pour éviter de fabriquer des protéines malades, il existe un système de réparation de l'ADN.

Quand le système de réparation de l'ADN ne fonctionne pas, les fragments

d'ADN lésés par le soleil ne sont pas réparés. Des cellules tumorales apparaissent. Pour les enfants de la Lune, le risque de développer un cancer de la peau est ainsi des milliers de fois plus élevé que dans la population générale.

Enfants de la Lune : qui sont-ils ?

La pathologie concerne une naissance sur un million. La plupart des enfants sont d'origine maghrébine en raison de la fréquence des mariages entre cousins. La maladie ne s'exprime que si le gène malade est transmis par les deux parents.

À ce jour, il n'existe aucun traitement définitif, faute d'une bonne connaissance de ses causes moléculaires. Or, voilà que Frédéric Coin et Jean-Marc Egly, de l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire de Strasbourg, viennent de décrire un mécanisme de base de cette pathologie, impliquant la protéine XPB qui fonctionne mal chez les patients souffrant du xeroderma. « Jusqu'ici on pensait que XPB agissait normalement comme une "hélicase, c'est-à-dire une molécule capable d'ouvrir la double hélice d'ADN afin que celui-ci puisse être réparé », précise Frédéric Coin. Et là, surprise : en analysant les conséquences de différentes mutations de XPB, le chercheur strasbourgeois et son équipe ont montré que la protéine n'intervient pas directement dans l'ouverture de l'ADN. En revanche, elle orchestre sur l'ADN des molécules permettant de repérer le site lésé ; et c'est une autre protéine qui ouvre ensuite l'ADN. « Or, chez les patients portant une mutation sur le gène XPB, l'activité d'ouverture de l'ADN par cette autre protéine est divisée par dix par rapport à la normale », indique Frédéric Coin.

Autre résultat tout aussi important, la molécule XPB mutée fonctionne mal car elle ne peut pas être stimulée. « Nous avons, en effet, observé que chez les patients portant une XPB mutée, il y a manque d'interaction de celle-ci avec la protéine qui régule son activité », précise Frédéric Coin. Ces résultats soulèvent de nombreuses et nouvelles questions et leur résolution sera cruciale pour la conception d'un traitement.

INDIGESTION

Cinq conseils pour se sentir mieux

Vous l'avez tout de suite compris, votre système digestif n'est pas au mieux de sa forme et vous préféreriez rester sous la couette. Nos conseils pour lutter contre la nausée des lendemains de fête.

La douche aura pour effet de vous décontracter. Le stress est l'ennemi de votre système digestif, car il augmente la production de substances acides irritantes. Dix bonnes minutes sous l'eau chaude vous aideront à remettre en marche la "machine à digérer". Si vous avez le temps, prolongez les effets de la chaleur en appliquant une bouillotte sur votre estomac. Ne renoncez pas au petit-déjeuner car vous devez fournir à votre organisme

l'énergie dont il a besoin. Le café est trop irritant. Prenez plutôt un thé très léger ou une tisane et deux petites tartines de pain complet avec un peu de beurre. Buvez un jus de fruits ou un laitage, mais pas les deux : votre estomac ne le supporterait pas. Ou redécouvrez les bienfaits de la chicorée. Des infusions peuvent vous aider à passer les malaises. Évitez les efforts trop intenses et préférez les exercices simples de relaxation en vous concentrant sur votre respiration. L'exercice physique mobilise la circulation sanguine aux dépens du système digestif. Tout au long de la matinée, hydratez-vous en privilégiant les eaux bicarbonatées.



Cuisine

Velouté de potiron et carottes



Ingrédients :

1 kg de potiron
500 g de carottes
2 pommes de terre
1 gousse d'ail
1 oignon
1 demi litre de lait
1 demi litre bouillon de volaille
1 c. à soupe d'huile d'olive
Persil, sel, poivre, muscade
10 cl de crème liquide

Préparation :

Eplucher et couper en dés le potiron, les pommes de terre, les carottes en rondelles.
Émincer l'ail et l'oignon. Faire suer l'oignon dans l'huile d'olive.
Ajouter tous les légumes et l'ail puis verser le bouillon et le lait.
Saler, poivrer, "muscader" et laisser cuire environ une trentaine de minutes.
Mixeur le tout (ajouter éventuellement la crème) et rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

Pain perdu aux fruits rouges



Ingrédients

1 pain brioché
500 g de fraises
5 c. à soupe de sucre en poudre
25 cl de lait
25 g de beurre
1 œuf + 2 jaunes
6 feuilles de menthe fraîche
1 c. à café de vanille en poudre
2 c. à soupe de vinaigre balsamique
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de jus de citron

Préparation :

Verser dans un saladier le lait, la vanille, 2 c. à soupe de sucre, 1 œuf entier et 2 jaunes, battre le tout. Rincer les fraises les équeuter, rincer la menthe et la ciseler.
Mélanger les feuilles de menthe, 1 c. à soupe d'huile, 1 c. à soupe de sucre semoule, le jus de citron et les fraises. Couper 4 tranches épaisses de pain brioché. Les imbiber de préparation aux œufs sur les deux faces. Faire fondre 25 g de beurre dans une poêle et faire dorer les tranches de pain 3 min sur chaque face, en les arrosant de beurre fondu. Réserver au chaud.
Essuyer la poêle et verser 1 c. à soupe d'huile, les fruits et 2 c. à soupe de sucre. Laisser mijoter 3 min en remuant. Ajouter le vinaigre et laisser compoter 1 min.
Servir les tranches de pain perdu, recouvertes de fruits et nappées de jus.

NUTRITION

Bien utiliser les vertus du citron

Outre ses qualités gustatives, le citron dispose de vertus diététiques indéniables. Dépuratif, tonique, désinfectant... Il nous soulage et remplace bien des crèmes. Alors, mettez vous au jus !



En cure dépurative :

Vous connaissez la cure de raisins. Voici maintenant celle du jus de citron. Cette cure dépurative convient particulièrement aux bonnes vivantes, aux sanguines qui ont tendance à faire des excès de table. Elle sera moins intéressante pour les frileuses qui supporte mal l'acidité naturelle de ce fruit. Elle permet de lutter contre les rhumatismes et d'atténuer les phénomènes allergiques et les crises de cystite.

La cure de citron à suivre :

Il faut boire du jus de citron en augmentant d'un demi-citron tous les deux jours. Le premier jour, vous commencez donc par boire le jus d'un demi citron, le troisième jour le jus d'un citron, le cinquième jour le jus d'un et demi citron. Et ainsi de suite jusqu'à boire le jus de cinq citrons. Puis revenez progressivement jusqu'à un demi citron. La cure complète dure 38 jours. Il vaut mieux utiliser des citrons biologiques. Vous pouvez ajouter de l'eau à votre jus, mais pas de

miel, ni de sucre. Buvez le jus le plus vite possible pour profiter de toute la vitamine C

A la fin des repas lourds

Croquez une tranche de citron, cette astuce vous aidera à mieux digérer, mais ne révez pas, si vous avez trop mangé, cela ne vous empêchera pas de prendre du poids ! Il faut le savoir !

Si vous êtes enceinte et que vous avez des nausées, ouvrez un flacon d'huiles essentielles de citron et respirez son parfum. Si vous souffrez de mal des transports en voiture, déposez 2 à 3 gouttes d'huiles essentielles de citron sur les tapis de sol du véhicule.

En cas de fièvre :

Afin de revenir à une température normale, appliquez ce cataplasme sur votre front : versez 5 gouttes d'huile essentielle de citron dans un litre d'eau froide. Plongez y un gant de toilette. Essorez le et placez le sur votre front. Renouvelez l'opération toutes les

heures, jusqu'à ce que vous vous sentiez mieux. Des parasites (oxyures) peuvent coloniser les intestins. Les symptômes qu'ils provoquent : des démangeaisons anales dont peuvent se plaindre les enfants. Appliquez ce vieux remède de grand mère : coupez un citron bio entier en rondelles. Écrasez les ou hachez les grossièrement. Recouvrez les d'eau. Portez à ébullition et cuire trois minutes. Laissez refroidir. Filtrez. Ajoutez une c. à café de miel et buvez.

CONSEILS PRATIQUES

Éviter la buée sur les miroirs de la salle de bain

Une sortie improvisée, une douche vite fait, et là c'est le drame ! Impossible pour les femmes de se maquiller car les miroirs de la salle de bain sont pleins de buée, et impossible pour les hommes de se raser pour la même raison !

Une façon de remédier à cela

Frottez l'intégralité des miroirs de la salle de bain à l'aide d'un savon quelconque humidifié. Il faut que toute la surface des miroirs soit bien recouverte de savon. 2 Prenez un tissu propre et essuyez toute la surface des miroirs afin d'enlever tout le savon déposé auparavant et afin de sécher les miroirs.

Éviter d'utiliser un tissu pelucheux, du style laineux ou encore du sopalin. Cela évitera d'avoir une multitude de petites peluches sur vos miroirs.

3 Cette opération vous permettra de ne pas avoir de buée sur les miroirs de votre salle de bain après une bonne douche chaude.



Renouvelez donc l'opération 1 fois par mois, vous n'aurez plus de buée sur les miroirs de votre salle de bain ! L'enfer du bégaiement.

Trucs et astuces

Atténuer les rides des yeux :



Choisissez une couleur plus claire que le fond de teint pour « regonfler » les rides. A l'aide d'un crayon anticerne, retracez le sillon de la ride et estompez en tapotant légèrement avec le doigt.

Comment appliquer l'eyeliner?



Levez le menton, face à votre miroir, les yeux s'inclinent et ne bougent plus. Appliquez l'eyeliner au ras des cils.

Pour faire "briller" les yeux :



Pour une occasion particulière, si vous souhaitez "faire briller" et blanchir le blanc de votre oeil vous pouvez mettre quelques gouttes de collyres dans les yeux.

Camoufler la fatigue :



Si vous êtes fatiguée, évitez de maquiller avec du mascara vos cils inférieurs.

Georges Wassouf se rétablit

L'état de santé de l'artiste Georges Wassouf s'améliore petit à petit puisqu'il a accordé une interview courte et exclusive à l'émission "Sorry Bas" avec Nishan Dirhationyan. Georges Wassouf est apparu bien portant et sur le chemin de la guérison. Il a rassuré ses fans sur son état de santé mais il poursuit encore son traitement pour son bras et sa jambe. L'artiste n'a pas manqué de remercier tous ses fans, pour leurs messages, pour ceux qui sont venus également lui rendre visite. Cette interview a aussi révélé qu'un projet d'écriture d'une biographie ou de mémoires de Georges Wassouf était discuté à l'heure actuelle. Dans le

cadre de son traitement, l'artiste Georges Wassouf va partir en Suède pour une dizaine de jours suite à l'attaque cérébrale qu'il a donc eue il y a quelques semaines. L'artiste sera accompagné lors de son voyage par sa femme Shalimar, ses trois enfants. Georges Wassouf reçoit, par ailleurs, quotidiennement la visite d'amis et de fans inquiets pour la star arabe et qui viennent s'informer sur son état et lui montrer leur soutien.



Britney Spears femme fatalement casanière

Jamais deux sans trois. Britney Spears a déjà été mariée à deux reprises et elle tient à ce que cette fois-ci, se soit la bonne. N'écoutez que son instinct, la chanteuse a vu les choses en grand : 400 invités, 140.000 euros de tulipes venues de l'Amsterdam et 300 bouteilles de champagne. Mais elle a

finallement changé d'avis à la dernière minute, n'invitant qu'une trentaine d'invités dans un jardin de Studio City, à Los Angeles. Cette fois-ci, elle ne joue plus la comédie. Et ce serait donc chez elle, dans sa résidence de Kentwood en Louisiane, que l'artiste voudrait s'unir à son ex-agent.



Dianna Agron : tentative de rapprochement avec son ex !

C'est parce qu'elle ne supportait pas l'éloignement que Dianna Agron avait décidé de mettre un terme à sa romance avec l'acteur Sebastian Stan. Très jalouse, elle n'aimait pas non plus le savoir en train de tourner avec de jolies filles, le soupçonnant de la tromper. La blonde de Glee manquerait-elle donc à ce point d'assurance ? Il semblerait bien ! Pourtant l'actrice de 25 ans qui incarne



Quinn Fabray dans la série chorale est une bombe, difficile de le nier... Alors que la rupture entre les deux acteurs est consommée depuis le début du mois de décembre, les anciens tourtereaux se seraient rabochés à l'occasion des fêtes de fin d'année... Car la belle Dianna est rentrée voir sa mère à New York pour les vacances de Noël et en aurait profité pour revoir Sebastian, avec un groupe d'amis au Standard Hotel. "Ils semblaient vouloir se donner une nouvelle chance", a raconté un témoin de la scène au *New York Post*. On y croit ! Et vous ?

Rihanna

Toujours amoureuse de Chris Brown

Rihanna et Chris Brown bientôt de nouveau ensemble ? Les deux artistes se sont faits des déclarations d'amour via leur Twitter. Rihanna et Chris Brown pourraient se remettre en couple prochainement. Les deux stars s'étaient séparées en 2009 après que le jeune homme ait été violent avec la chanteuse juste avant la cérémonie des Grammy Awards. Une histoire qui avait choqué les nombreux fans de la jeune femme. Cependant, aujourd'hui célibataires, Rihanna et Chris Brown ont déclaré leur amour réciproque sur leur Twitter. En effet, le 29 décembre dernier, les deux jeunes gens ont posté des messages sans équivoques. Chris Brown a écrit le message suivant sur sa page : "Je t'aime plus que tu ne le penses !" Une phrase qui aurait pu passer inaperçue si Rihanna n'avait pas posté le même genre de message quelques minutes après comme une réponse au chanteur. "Je t'aimerai toujours AMOUR N°1", a-t-elle écrit sur son compte. Alors que les deux artistes doivent bientôt se retrouver ensemble lors de la cérémonie des Grammy Awards 2012 le 12 février prochain. Cependant, le chanteur ne peut toujours pas approcher Rihanna en dehors de ses événements spéciaux.



Pippa Middleton a peur de finir seule

Et si elle finissait comme Bridget Jones ? C'est la grande crainte de Pippa Middleton. La sœur de Kate redoute de ne jamais trouver l'amour. La raison ? Sa vie privée fait la une des magazines à longueur de journée. Elle en est persuadée : Pippa pense que sa médiatisation freine les hommes. Pour preuve,



son dernier compagnon Alex Loudon se serait séparé d'elle, lassé d'être la cible des paparazzis. D'après *Life & Style*, "Pippa commence à se demander si elle trouvera un jour son propre prince charmant. Elle a peur de ne jamais trouver quelqu'un qui s'adaptera à sa nouvelle vie". La faute aux médias ?

Angelina Jolie : elle critique Madonna

Angelina Jolie, qui vient de réaliser *Au pays du sang et du miel*, son premier film, aurait ouvertement critiqué les talents de réalisatrice de Madonna lors d'un repas de famille. N'y aurait-il pas un peu de jalousie là-dedans ? Décidément, Angelina Jolie peut devenir une excellente langue de vipère quand elle s'y met. Et par-

ticulièrement pendant les repas de famille. C'est vrai que c'est plus discret mais on n'est jamais à l'abri qu'une méchanceté soit répétée. Selon *Ciné Télé Revue*, Angelina Jolie s'en serait pris à Madonna, critiquant ouvertement sa nouvelle carrière de cinéaste, et plus particulièrement son dernier film baptisé *WE*. "Elle n'a aucun

talent. Pour elle, ce film est une simple distraction, rien de plus", aurait dit Angelina à propos de la célèbre reine de la pop. Des propos qui auraient été presque immédiatement rapportés à des proches de Madonna. Pour l'instant, on ne sait pas si ces médiations sont arrivées directement dans les oreilles de la chanteuse

mais elle n'a pas encore réagi. Etant donné que ce n'est pas son métier de base, peut-être accepterait-elle la critique... mais rien n'est moins sûr. Quoi que le souvenir cuisant de son Razzie Awards (une cérémonie qui récompense les plus mauvais films et les plus mauvais acteurs) devrait suffire à tout accepter...



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	06h21
Dohr	12h52
Asr	15h25
Maghreb	17h48
Icha	19h13

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1459 | Lundi 2 janvier 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

ABDOU B N'EST PLUS

Le dernier adieu

Abdou B nous a quittés, beaucoup trop tôt. La presse est orpheline d'une plume talentueuse, Avocat de la liberté d'expression il l'était, réformateur il le revendiquait, ses coups de gueule forçaient le respect.

PAR MALIKA TOUAZI

Tout le monde t'appelait Abdou B, moi je prenais la liberté de t'appeler Abdou tout court au nom d'une amitié vieille de plus de 30 ans quand avec les copains ont écumait les terrasses de café où l'on retrouvait les « progressistes » le mot à l'époque était dans l'air du temps. Je garde de toi l'image d'un « déconneur » qui n'avait pas peur des mots, couchés par une plume trempée dans l'acier. Aujourd'hui, je rends hommage à celui qui a guidé mes premiers pas à l'écriture. A *Révolution africaine*. Tu n'as cessé de mener ton combat pour les valeurs essentielles de la profession. Tu es entré au Panthéon des démocrates.

Le ministre de la communication, Nacer Mehal, a rendu hommage au défunt Abdou Benziane qui a mené un combat au quotidien "dans la lignée d'une Algérie plurielle et démocratique".

Dans un message de condoléances adressé à la famille de Abdou Benziane décédé samedi suite à un malaise cardiaque, le ministre a indiqué que le défunt "talentueux journaliste et dirigeant mobilisateur, défenseur des causes justes et avocat de la liberté d'expression, ne s'est jamais départi d'une posture patriotique pour inscrire son combat au quotidien dans la lignée d'une Algérie plurielle et démocratique".



"La famille de la presse vient de perdre l'un des ses premiers bâtisseurs en la personne de Abdou Benziane qui a consacré une vie entière à la défense de la profession et à ses valeurs essentielles" a ajouté le ministre de la communication dans le message.

M. Mehal a indiqué que le défunt "a laissé le souvenir du confrère fidèle en amitié et du père de famille affectueux et exemplaire", soulignant "qu'en ces moments pénibles pour tous mais résigné devant la volonté d'Allah" je m'incline en hommage à la mémoire de cet homme de rectitude qui a marqué les deux générations de la presse nationale depuis le recouvrement de l'indépendance.

Le ministre a également rendu hommage "avec respect", au défunt, pour "son engagement et son militantisme", en adressant à sa famille, ses condoléances attristées et ses sentiments de solidarité et de vive sympathie. M. T.

SAHARA OCCIDENTAL

Des ONG exhortent la Russie à retirer ses chalutiers

Le réseau Western Sahara Resource Watch (WSRW), regroupant des ONG d'une trentaine de pays, a exhorté le gouvernement russe à "suivre immédiatement l'exemple de l'Union européenne et retirer ses chalutiers du Sahara occidental occupé par le Maroc", indique un communiqué de ce réseau.

"L'UE a retiré sa flotte du Sahara occidental, un territoire occupé par le Maroc. Les chalutiers russes industriels devraient suivre l'exemple européen", précise WSRW, qui milite pour que les compagnies étrangères intéressées par les richesses du territoire occupé cessent leurs activités au Sahara occidental.

A la mi-décembre, les députés européens avaient décidé de ne pas reconduire l'accord de pêche, signé en 2007, entre l'UE et le Maroc qui permettait à la flotte européenne de pêcher dans les eaux territoriales du Sahara occidental.

Selon la porte-parole de WSRW, Sara Eyckmans, l'accord de pêche russe au

Sahara occidental, signé au début de l'année 2011, "représente 100.000 tonnes par an.

Elle a dénoncé également le fait que la flotte russe "pêche en dehors des eaux d'application de l'accord", relevant que l'article 1 de l'accord russo-marocain précise qu'il s'applique à "la partie atlantique de la Zone Economique Exclusive (ZEE) du Royaume du Maroc". Cependant, les eaux du Sahara occidental ne font pas partie de la ZEE marocaine, relève Mme Eyckmans.

Contrairement à la République Arabe Sahraouie Démocratique, le Maroc n'a jamais émis de revendication maritime sur ces eaux, a déclaré WSRW dans une lettre adressée au président russe Dmitri Medvedev le 16 décembre 2011.

Une évaluation de la Commission européenne de la pêche au Sahara occidental a conclu que les stocks de poissons dans les eaux territoriales sahraouies sont actuellement menacés d'extinction par l'industrie de la pêche.

Condoléances

Très affectés par la disparition subite de leur ami et confrère **Abdou Benziane** journaliste émérite et ancien directeur général de l'ENTV

Réda Méhiguenni P-dg de *Beur TV* et gérant du *Midi Libre*

Sihem Henine directrice de la publication et **Malika Touazi** présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt et l'assure en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie.

A Dieu nous appartenons, A Dieu nous retournons.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À AÏN EL TURCK

Un mort et trois blessés

Un jeune homme est décédé et trois autres personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier matin sur le chemin de wilaya 84 reliant les communes d'Aïn El Turck et Bousfer, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Selon la même source, le véhicule de type léger, à bord duquel se trouvaient deux couples, a fait plusieurs tonneaux avant de se renverser sur la route.

Le corps de la victime a été déposé au niveau de la morgue et les trois blessés, dont deux jeunes femmes, ont été évacués vers l'EHU Oran 1er-Novembre-1954", a ajouté la même source. Aucun autre incident n'a été enregistré durant la nuit du 31 décembre 2011 au 1er janvier 2012, a-t-on indiqué d'autre part.



POSTES FRONTIÈRES EL-AIOUN ET OUM-TÉBOUL

Rush des touristes algériens pour les fêtes de fin d'année

Plus de cinq mille Algériens se sont rendus vendredi et samedi en Tunisie, qui pour passer les fêtes de fin d'année, qui pour faire des courses ou d'autres affaires dans ce pays frontalier, a-t-on indiqué samedi aux postes frontières d'El-Aioun et d'Oum-Téboul, dans la wilaya d'El Tarf.

Les touristes algériens, en famille généralement, ont repris la route vers le pays voisin, investissant tôt le matin les deux postes frontaliers, pour éviter le rush de la journée. Ainsi, de longues files de voitures s'étirant sur plus d'un kilomètre sont aperçues de part et d'autre de la chaussée au moment où les halls et salles d'attente des postes frontaliers sont envahis par une foule compacte, attendant son tour pour les formalités d'usage.

Certaines personnes approchées par l'APS, ont indiqué qu'elles partent en Tunisie pour "changer d'air" durant ce long week-end et permettre aux enfants de "finir



en beauté" les vacances d'hiver. Tout en souhaitant "retrouver la gaieté d'antan" dans ce pays voisin, deux jeunes Sétifiens ont indiqué se rendre en Tunisie pour "passer le réveillon" de fin d'année avec des amis tunisiens.

La même source a ajouté par ailleurs que 1.500 passagers étrangers sont entrés en Algérie durant cette même période.

LARGE DES CÔTES DE LA WILAYA DE CHLEF

Disparition d'un chalutier

Un chalutier, avec à son bord huit marins dont trois frères, est porté disparu, depuis vendredi dernier, au large des côtes de la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès de pêcheurs de la ville côtière de Ténès.

Le chalutier a disparu après une sortie en mer jeudi après-midi, ont-ils indiqué, affirmant que le mauvais temps serait la

principale cause de cette disparition, sachant qu'une sortie en mer de ce genre d'embarcation peut durer 24 heures.

Des recherches sont entreprises par la Marine nationale qui a mobilisé tous les moyens, dont des hélicoptères, pour retrouver cette embarcation, signalant-on de même source en relevant qu'aucune trace de ce chalutier n'a encore été décelée.